



**HAL**  
open science

## Le théâtre du Letoon de Xanthos : état des recherches

Alain Badie, Séverine Lemaître, Jean-Charles Moretti

► **To cite this version:**

Alain Badie, Séverine Lemaître, Jean-Charles Moretti. Le théâtre du Letoon de Xanthos : état des recherches. *Anatolia antiqua = Eski anadolu*, 2004, 12, pp.145-186. halshs-00822116

**HAL Id: halshs-00822116**

**<https://shs.hal.science/halshs-00822116>**

Submitted on 29 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

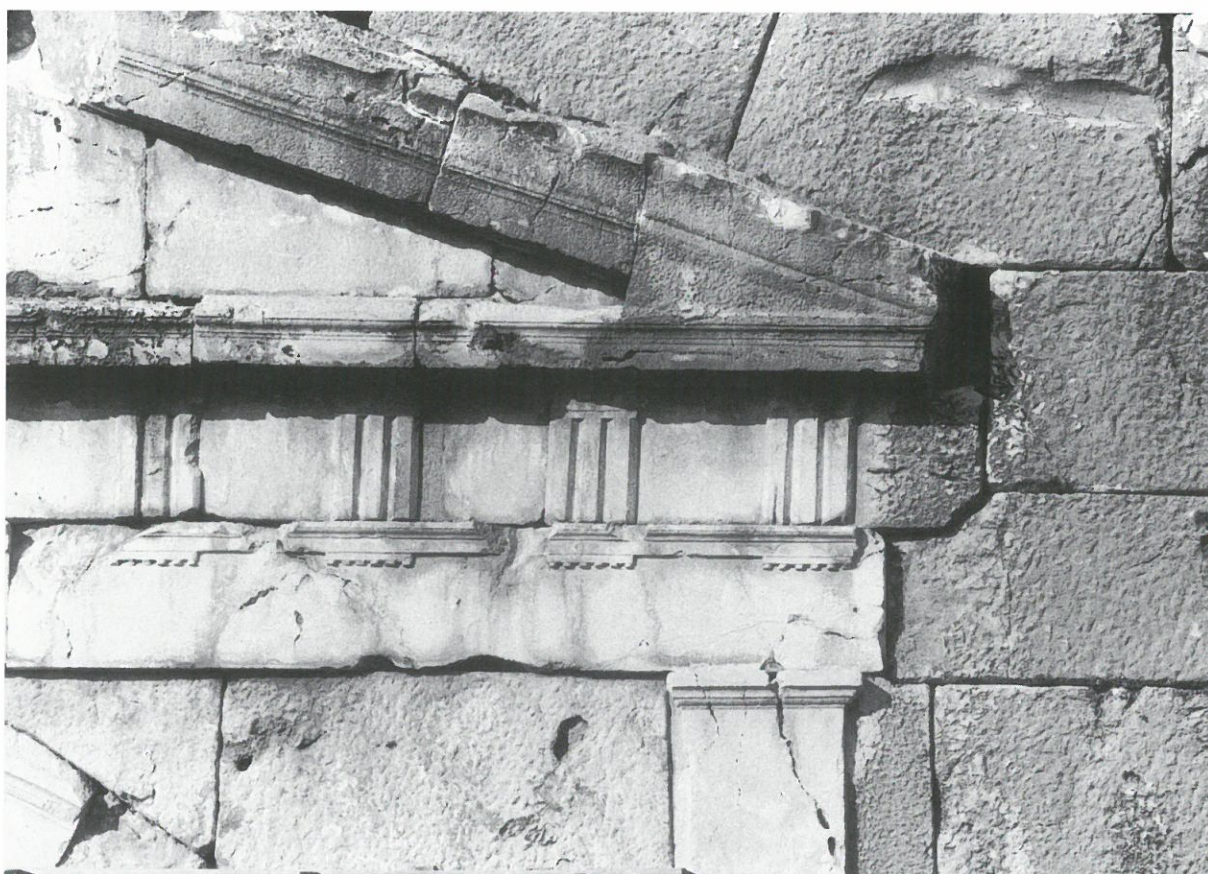
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**ANATOLIA ANTIQUA  
ESKİ ANADOLU**

**XII**



**INSTITUT FRANÇAIS D'ETUDES ANATOLIENNES-GEORGES DUMEZIL**

**DE BOCCARD**

**2004**

Alain BADIE\*, Séverine LEMAITRE\*\* et Jean-Charles MORETTI\*

## LE THEATRE DU LETOON DE XANTHOS. ETAT DES RECHERCHES

Commencée il y a une dizaine d'années et conduite selon un rythme très irrégulier, la recherche sur le théâtre du Létôn de Xanthos a été suspendue pour des raisons indépendantes de notre volonté. N'étant pas assurés de pouvoir la reprendre et la mener à bien dans des délais raisonnables, nous avons jugé opportun de publier les premiers résultats obtenus. Certains d'entre eux, nous le soulignons au fil des pages qui suivent, sont d'autant plus hypothétiques que la fouille du monument est loin d'être achevée. D'autres nous semblent dès à présent fermement établis.

### 1. PRESENTATION GENERALE

#### 1.1. Site et situation : un théâtre de sanctuaire

Le théâtre du Létôn de Xanthos est adossé au flanc nord-ouest de la colline qui domine le sanctuaire, à 150 m au Nord-Est des trois temples (Fig. 1). Le monument n'était pas compris dans la zone ceinte par le péribole, non plus, sans doute, que le stade et l'hippodrome dont le programme des *Romaia* organisés par la confédération lycienne laisse supposer l'existence<sup>1</sup>. Bien que la situation de ces deux derniers éléments du complexe agonistique soit à ce jour inconnue<sup>2</sup>, il ne fait pas de doute que l'implantation des trois édifices fut dictée par la morphologie du terrain. Pour le théâtre, le choix se porta sur une pente rocheuse, dans laquelle fut

taillée la partie médiane du *koilon*. La piste du stade et celle de l'hippodrome sont en revanche à chercher dans la plaine qui s'étend au pied du monticule.

Les trois monuments furent édifiés afin d'accueillir les concours organisés par le sanctuaire. Mis à l'écart de l'enceinte sacrée pour des raisons constructives, ils n'en sont pas moins à ranger au sein de son équipement monumental. Le théâtre du Létôn entre donc dans la catégorie, très fournie, des théâtres de sanctuaire. Le théâtre de Delphes qui, avant d'être pérennisé aux frais d'Eumène II dans l'angle ouest du sanctuaire pythique, était, à l'occasion des concours, érigé en bois sur le stade<sup>3</sup> illustre, mieux que tout autre, l'absence de fondement administratif d'une classification distinguant les édifices selon leur situation par rapport au péribole.

Par leur destination et par leur forme, les théâtres de sanctuaires se divisent en deux groupes.

Dans le sanctuaire de Déméter et Coré à Eleusis, dans celui d'Apollon Pythien à Argos ou dans celui de Déméter à Pergame des rangées de degrés rectilignes bordent des aires occupées par un ou plusieurs autels. Placés sur ces gradins les fidèles pouvaient suivre les sacrifices et les rites spécifiques aux cultes rendus dans ces lieux. L'ampleur que prirent les auditoriums au Kabirion de Thèbes et à l'Artémision de Sparte ne doit pas

\*) IRAA du CNRS.

\*\*) Université de Poitiers.

1) Robert, 1978.

2) Les fouilles ont seulement montré qu'ils ne faisaient pas partie de la zone actuellement dégagée du sanctuaire. Sturzebecker, 1985 : 446-447 propose de reconnaître le stade dans le terrain qui s'étend au Nord-Ouest du théâtre et suppose l'existence d'une association des deux édifices. Une telle combinaison est fréquente en Asie Mineure, mais aucun vestige apparent ne permet de l'assurer (cf. Roos, 1991 : 165-166).

3) Sur le théâtre de Delphes, en dernier lieu : Bommelaer, 1991 : 207-212 ; *id.*, 1996 ; *id.*, 1998. L'érection d'un théâtre de bois dans le stade est attesté par le compte de Dion relatif aux Pythia (247/6 ? av. J.-C.) (*CID*, II, 139, l. 27-28). Il se peut que la *skènè* du stade pythique mentionnée dans le compte d'Achaiménès en 325/4 (?) (*CID*, II, 101, col. II, l. 19) soit celle d'un théâtre.



Fig. 1 : Plan général du Létôon.

faire illusion. Il s'agissait, là aussi, de permettre à des fidèles d'assister dans des conditions de confort et de visibilité convenables à des cérémonies topiques.

Le théâtre du sanctuaire d'Apollon à Delphes, celui du sanctuaire d'Asclépios à Épidaure ou celui du sanctuaire de Poseidon à Isthmia recevaient en revanche des concours suivant des programmes composés d'épreuves dont les règles étaient panhelléniquement reconnues et ne variaient pas selon la divinité à laquelle elles étaient consacrées. Un artiste pouvait ainsi concourir avec le même répertoire dans différents théâtres, lors de concours institués en l'honneur de différents dieux.

Cette distinction fonctionnelle entre "théâtres de rituels topiques" et "théâtres de concours communs" se marque dans la forme des édifices : ceux-ci sont des monuments que leur typologie apparente et qui, au fil des ans, s'adaptent à l'évolution générale des spectacles ; ceux-là sont des édifices dont les formes varient d'un sanctuaire à l'autre et qui évoluent en fonction du développement des cultes locaux pour lesquels ils ont été érigés. Ce sont généralement de simples théâtres sans bâtiment de scène permanent.

Il va sans dire que cette distinction n'est historiquement recevable qu'à partir du moment où furent communément reconnues et largement diffusées les règles des épreuves disputées dans les concours. Il ne fait pas de doute non plus que l'évolution des "théâtres de concours" influença celle des "théâtres de rituels", tant il est vrai qu'il s'agissait ici et là d'organiser un rassemblement de spectateurs.

Par sa forme et par le programme de son utilisation que les inscriptions permettent de partiellement connaître, le théâtre du Létôn s'inscrit dans la série des "théâtres de concours". Il n'est en rien tributaire des spécificités du rituel de la Létô lycienne.

## 1.2. Voyageurs et premières recherches

La première mention du théâtre du Létôn dans un récit de voyageur européen<sup>4</sup> se trouve sous la plume de R. Hoskyn<sup>5</sup>, qui visita le sanctuaire durant l'hiver 1840-1841. Avant lui Ch. Fellows<sup>6</sup> était passé, le 17 avril 1840, non loin du Létôn, mais il n'avait pas eu alors de connaissance directe ou indirecte du monument : il ne le visita pas avant décembre 1841<sup>7</sup>. En 1842, T. A. B. Spratt et E. Forbes<sup>8</sup>, informés de la découverte de R. Hoskyn, se rendirent sur les lieux et, après R. Hoskyn, attirèrent l'attention sur les accès voûtés au *koilon* et sur les masques qui ornent la porte de l'un d'entre eux. Ils ne repèrent aucun élément du bâtiment de scène. Vingt-sept gradins étaient alors visibles, soit exactement le même nombre qu'en 1991, avant le début des fouilles : entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la fin du XX<sup>e</sup> siècle le niveau du terrain est donc resté stable. Sur une planche comparative des plans des théâtres de Lycie, T. A. B. Spratt et E. Forbes publièrent un relevé, très approximatif, de l'édifice<sup>9</sup>.

O. Benndorf et G. Niemann<sup>10</sup>, qui passèrent au Létôn le 11 mai 1881, furent les premiers à publier une description développée du monument, accompagnée d'un dessin de la porte nord<sup>11</sup> et de deux clichés photographiques – une vue d'ensemble et une autre de la porte sud. Les quelques chiffres qu'ils fournissent ne sont pas fiables. Ils comptèrent bien dix gradins au-dessous du *diazoma* mais vingt-deux au-dessus, alors qu'il en existe seulement dix-sept. Les 73 m de diamètre qu'ils attribuèrent au gradin le plus élevé sont un peu sous-estimés<sup>12</sup>. Se fondant principalement sur leur étude stylistique des masques de la porte nord, ils datèrent l'édifice de l'époque impériale, sans autre précision. Pour le volume des *TAM* comprenant les inscriptions du Létôn, E. Kalinka résuma leurs observations<sup>13</sup>.

4) Sur l'ensemble des voyageurs en Lycie, voir Metzger, 1987.

5) Hoskyn, 1842.

6) Fellows, 1841 : 164, repris dans Fellows, 1852 (réd. G. Olms, 1975 : 335).

7) Fellows, 1842 : 435-436, repris dans Fellows, 1852 (réd. G. Olms, 1975). Cf. Slatter, 1994 : 219.

8) Spratt, Forbes, 1847 : I, 16.

9) Spratt, Forbes, 1847 : II, Pl. II, 1, où le théâtre du Létôn côtoie ceux de Termessos, Kadyanda, Antiphellos, Oinoanda, Balbura, Cibyra (théâtre et odéon), Pinara, Rhodiapolis et Kyanae.

10) Benndorf, Niemann, 1884 : 120-121 et Pl. XXVII-XXIX.

11) Le *koilon* regarde vers le Nord-Ouest et les deux portes d'accès au *diazoma* ouvrent l'une au Nord-Est et l'autre au Sud-Ouest. Pour simplifier la description, nous admettons par convention que le monument se développait de part et d'autre d'un axe Nord-Sud. Sur ce parti communément pris dans les études consacrées au Létôn, voir Le Roy, 1991 : 341.

12) Son diamètre avoisine les 82 m.

13) E. Kalinka, *TAM*, II.2 (1930) : 182.

Lorsqu'en 1962 la mission archéologique française entreprit la fouille systématique du Létôn, elle choisit de concentrer ses efforts sur le sanctuaire, laissant de côté le théâtre. D. de Bernardi Ferrero analysa le monument dans un chapitre de ses *Teatri classici in Asia Minore*<sup>14</sup>. Elle accompagna son étude d'un riche dossier photographique, d'un plan restitué de la partie visible du *koilon* (éch. : 1/250) et d'une élévation restituée de la porte nord (éch. : 1/50). Selon des critères de style et de vraisemblance historique, elle data l'édifice des environs de 100 av. J.-C.<sup>15</sup>. Plus évasivement G. E. Bean<sup>16</sup> et E. Akurgal<sup>17</sup> adoptèrent une datation dans le courant de l'époque hellénistique.

En 1988, Chr. Le Roy, alors directeur de la mission de Xanthos et du Létôn proposa à l'un d'entre nous d'étudier le monument. Les travaux commencèrent en 1991 avec un premier sondage qui permit de déterminer le nombre de gradins enfouis sous les alluvions (Pl. I). Lors de cette campagne H. Tavernier-Kusnir, architecte, dessina l'élévation de la porte sud et commença celle de la porte nord, tandis que P. Lebouteiller, topographe à l'IFEA, relevait quelque mille deux cents points sur le *koilon*<sup>18</sup>. Le plan de ce dernier, au 1/100, fut entrepris en 1995. La même année, une fouille, réalisée avec la collaboration de Z. Çizmeli, conduisit à la découverte partielle d'une tribune installée sur le *koilon*, de sols de l'*orchestra* et du bâtiment de scène. Après une campagne d'étude et de relevé en 1996, la fouille reprit en 1997 dans la moitié nord du *koilon* et de l'*orchestra*<sup>19</sup>.

Au terme de la mission effectuée en 1999, il reste à fouiller, outre le bâtiment de scène, les *parodos* et presque toute l'*orchestra*, la moitié nord du *koilon* sur une hauteur de trois gradins et la moitié sud sur une hauteur de neuf gradins. Le relevé en plan de toutes les parties visibles du monument est achevé. Plusieurs coupes sur le *koilon* ont été réalisées ainsi que l'élévation de la porte d'accès méridional au *diazoma*.

## 2. LE THEATRE HELLENISTIQUE

### 2.1. L'occupation antérieure du site

Avant la construction du théâtre, le terrain n'était pas vierge de toute occupation. Il était traversé par la voie reliant Xanthos au Létôn<sup>20</sup> et partiellement couvert de tombes. L'effondrement de quelques gradins de la partie nord-est du *koilon*, en effet, a fait apparaître, pris dans le blocage qui soutient les degrés au-dessus du *diazoma*, un sarcophage de type lycien (T1), orienté Nord-Sud (Fig. 1 et Pl. I).

T1. Sont partiellement visibles la cuve (ht. visible : 0,10 m) ainsi que la face sud et le flanc ouest du couvercle (ht. visible : 0,95 m ; L. visible : 1,95 m). Une cavité (ht. : 0,10 m ; L. : 0,55 m) a été sommairement creusée sur le flanc ouest, à cheval sur le couvercle et la cuve. Couvercle en ogive surmonté sur toute sa longueur d'un faîtage de section rectangulaire (ht. : 0,29 m ; l. : 0,15 m). A la base du couvercle : deux bandeaux en retrait. Sur le flanc ouest : un tenon de bardage et les traces d'un autre tenon, non ravalé. Parement au ciseau grain d'orge.

Ce sarcophage appartient à une nécropole, dont on connaît plusieurs tombeaux (T2 à T5), au Nord et à l'Est du théâtre.

T2. Tombe à *hyposorion*, dont seule la partie supérieure apparaît au-dessus du niveau du sol actuel (L. en façade : 4,29 m, au couronnement ; ht. visible : 1,68 m). Un couvercle en ogive jouxte son flanc méridional. Il provient vraisemblablement d'un sarcophage qui surmontait la chambre<sup>21</sup>.

T3. Sarcophage composé d'une cuve à bas-relief, taillée dans le rocher, et d'un couvercle ogival<sup>22</sup>. En amont du tombeau se dresse un mur d'appareil polygonal qui, du moins dans cette section de son parcours, est fondé sur le rocher. Ce mur n'est pas exactement parallèle au sarcophage. Son parement est distant de 1,20 m de l'angle nord-est du sarcophage et de 1,10 m de son angle sud-est. Il est néanmoins improbable que l'émi-

14) Bernardi Ferrero, 1970 : 77-82.

15) Datation reprise par H. P. Isler, in Cianco Rossetto, Pisani Sartorio, 1994 : 475.

16) Bean, 1978 : 62.

17) Akurgal, 1986 : 279.

18) Des relevés topographiques complémentaires ont été effectués en 1999 par J.-Fr. Bernard (architecte de l'IRAA du CNRS).

19) Sur ces différentes campagnes voir Courtils, Moretti, 1991 : 13 ; Le Roy, 1995 : 306-310 ; Courtils, Le Roy, Marksteiner, Manière-Lévêque, Moretti, 1997 : 326-334 ; Courtils, Laroche, 1998 : 471-475 ; Moretti, 1998 ; Courtils, Laroche, 1999 : 134 ; Badie, Moretti, 2000.

20) Le Roy, 1995 : 310.

21) La tombe apparaît sur le plan du Létôn relevé par Krickl en 1892 et publié par E. Kalinka, TAM, II.2 (1930) : 180. Elle est recensée dans le corpus de Idil, 1985 : 44, Letoon-2., qui associe le couvercle à l'*hyposorion*.

22) La tombe apparaît sur le plan du Létôn relevé par Krickl en 1892 et publié par E. Kalinka, TAM, II.2 (1930) : 180. Elle est recensée dans le corpus de Idil, 1985 : 44-45, Letoon-1. (avant nettoyage).

nence rocheuse dans laquelle fut taillée la cuve soit demeurée à l'état naturel lors de la construction du mur. Comme il ne fait aucun doute que l'installation du tombeau rendait nécessaire l'érection d'un mur de soutènement des terres au pied desquelles il se situait, on conviendra que le tombeau entretient plus probablement avec le mur polygonal des liens de contemporanéité que d'antériorité. L'ensemble daterait de la fin de l'époque classique ou de la haute époque hellénistique<sup>23</sup>.

**T4.** Au pied du mur polygonal, au Nord de la tombe **T3**, fut découverte une tombe composée de deux pithos placés bout à bout (niveau<sup>24</sup> du fond des pithos : + 5,11 m). Le corps placé dans les deux vases avait la tête au Sud. La main droite tenait probablement les vingt-cinq monnaies de bronze qui ont été trouvées sur la hanche droite, à moins que les pièces n'aient été à l'origine contenues dans une bourse fixée à la ceinture. Elles ont été frappées à Constantinople et à Nicomédie sous les règnes d'Arcadius (395-408) et d'Honorius (395-423)<sup>25</sup>.

**T5.** Fond de cuve (?) errant, reposant à l'envers (L. : 1,94 m ; l. : 0,67 m ; ht. cons. : 0,65 m). Seul le départ des parois est conservé ; les arêtes inférieures sont largement biseautées.

Plusieurs murs d'orientation et d'appareils divers ont aussi été repérés aux alentours du théâtre. Ils servaient à limiter des terrasses dont certaines, au moins, devaient être en relation avec la nécropole. Tout laisse penser que cet ensemble s'étendait aussi sur les pentes où fut implanté le théâtre.

## 2.2. Le bâtiment de scène

Le bâtiment de scène est connu par un sondage de 4 m de large (S95.II), où l'on a seulement découpé le niveau supérieur de la couche de destruction de l'édifice<sup>26</sup> (Fig. 2). Il comportait, semble-t-il, un *proskènon* dorique de près de 3,95 m de profondeur. De la colonnade a été dégagé le sommet d'un tronçon de pilier à demi-colonne, taillé dans un calcaire de couleur blanche à beige. La demi-colonne comportait neuf cannelures à arêtes vives et deux demi-cannelures en bordure du pilier. Le pilier auquel elle est conjointe a, à son lit d'attente, une profondeur de 23,5 cm pour une longueur restituée d'environ 29 cm.

Parmi les blocs errants mis au jour dans le sondage on relève une pièce d'architrave ou, plutôt, de

frise architravée à panneau convexe au soffite, sans doute attribuable à l'ordre du *proskènon* (L. cons. : 0,84 m ; ht. : 0,633 m ; prof. restituée : 0,43 m ; l. du panneau : 7,3 cm) ainsi qu'un fragment de glyphe avec arrachement de métope, peut-être de même origine.

Les murs de la *skènè*, comme la colonnade du *proskènon*, étaient construits en calcaire. De la face antérieure de la construction on a reconnu un massif rectangulaire et un piédroit (chambranle de la porte médiane ?), dont il conviendra de s'assurer qu'il est conservé *in situ*. Le massif mesure 1,54 m Nord-Sud sur 0,87 m Est-Ouest à son lit supérieur. Son assise sommitale se compose de trois blocs, qui étaient scellés entre eux par des agrafes en *pi* et qui recevaient une assise goujonnée aux quatre angles. Plusieurs pièces provenant de ce massif, ou d'autres constructions semblables, ont été identifiées parmi les blocs qui, après l'abandon de l'édifice et son enfouissement partiel, ont été transportés sur le quatrième gradin du *koilon*, dont le niveau s'identifiait alors à celui du sol de fréquentation aux alentours du bâtiment de scène. Deux d'entre elles (**56** et **57**) se composent pour former un parpaing de tête long de 1,015 m, profond de *ca* 0,85 m et haut de 0,53 m. Trois autres (**36**, **38** et **41**), hautes de *ca* 0,42 m, s'associent pour former l'assise complète d'un massif d'environ 1,60 m sur 0,88 m<sup>27</sup>.

La présence de massifs de pierres et non d'un mur continu en façade de la *skènè* n'est pas banale. Il est impossible pour l'heure de savoir si les éléments étaient libres ou reliés par des cloisons de terre ou de briques. Considéré dans l'aire lycienne, le dispositif fait songer à celui du bâtiment de scène de Pinara. De la façade de son rez-de-chaussée, à l'arrière du stylobate du *proskènon*, il demeure, outre les fondations en petit appareil, le toichobate, dans lequel sont aménagés trois seuils. Entre le seuil médian et celui qui le jouxte au Nord, tout comme entre ce dernier et un autre seuil qui donnait dans l'extrémité murée du *proskènon*, se dressent deux empilements ayant actuellement la forme de piliers d'environ 0,80 sur 0,80 m de section. Tout invite à penser que ces deux éléments, actuellement isolés, étaient pris dans un mur continu,

23) Le Roy, 1995 : 309.

24) Le point de référence auquel a été attribué la cote  $\pm 0,00$  m se trouve dans l'angle nord-ouest du temple d'Apollon, sur le deuxième degré de la crépis.

25) Le Roy, 1995 : 309-310.

26) Pour un plan des vestiges, voir Courtills, Le Roy, Marksteiner, Manière-Lévêque, Moretti, 1997 : 332, fig. 19.

27) Les numéros attribués aux blocs inventoriés sont notés en caractères gras dans le texte.

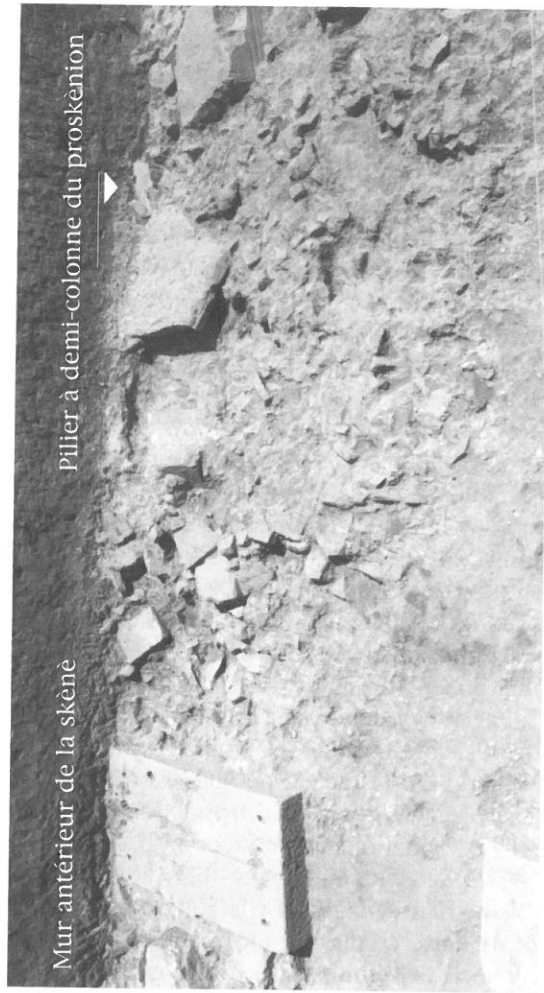


Fig. 2 : Sondage S 95.II : le proskénion, du Sud.

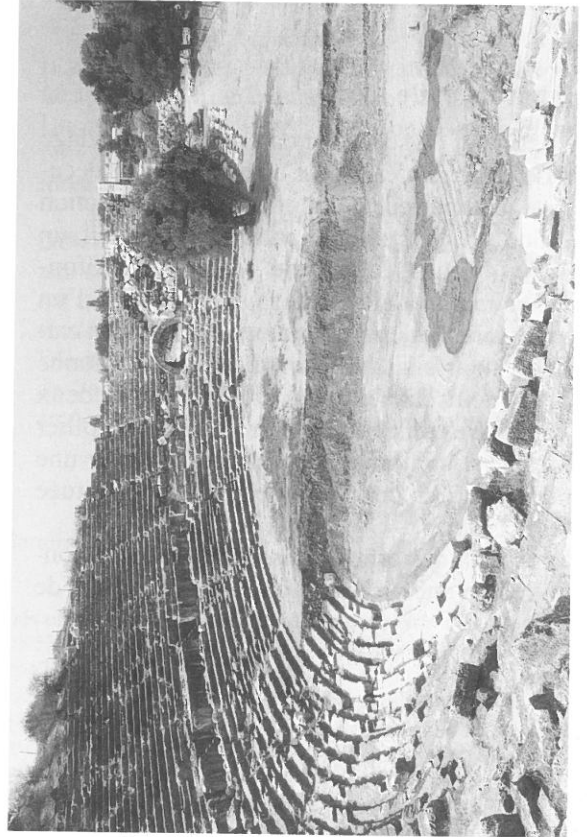


Fig. 3 : Le koilon, du Nord.

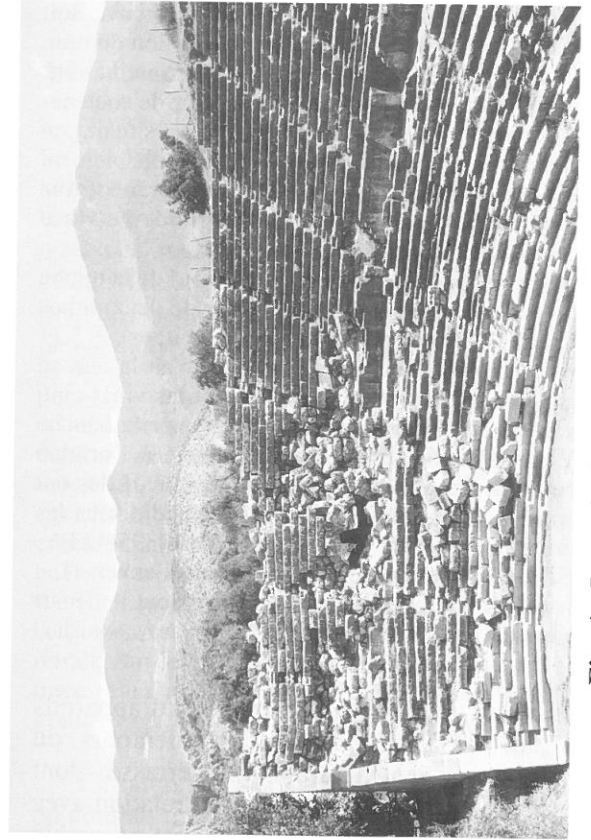


Fig. 4 : La moitié nord du koilon, du Sud.



sans doute construit en briques de part et d'autre des empilements de pierre, dont la présence s'explique vraisemblablement par l'existence, en façade de l'étage, de véritables piliers placés à leurs aplombs<sup>28</sup>. Ces piliers d'étage auraient défini, comme il est attendu, trois larges baies ouvrant sur la couverture en terrasse du *proskènon*.

L'éboulement de la paroi occidentale du sondage dans lequel a été repéré en 1995 le bâtiment de scène a fait apparaître la paroi orientale d'un mur qui devrait être le mur postérieur de la *skènè*. Il conviendrait alors d'attribuer à la construction une profondeur interne de près de 6,50 m. Dans le même sondage on a dégagé un refend en appareil polygonal, accolé au massif rectangulaire situé en façade de la *skènè*. Epais de 0,84 m, il a été reconnu sur près de 5,50 m. Avec d'autres parois, probablement, il divisait la *skènè* en plusieurs salles.

### 2.3. Le *koilon*

La partie la mieux connue du théâtre est le *koilon*, bien qu'il soit encore partiellement sous terre (Fig. 3-5 et Pl. I). Il a été adossé à une pente rocheuse occupée par une ancienne voie d'accès au sanctuaire qui, réaménagée, a servi de *diazoma* au théâtre. Tout comme au théâtre du sanctuaire de Dionysos à Athènes, l'emplacement d'une circulation préexistante a déterminé la répartition des gradins en deux *maenianums*. Le rocher naturel a pu être directement taillé en gradins dans la partie médiane du *koilon*. Dans certaines zones la matière suffisait à la taille complète des gradins, dans d'autres il fallut compléter le rocher par des blocs rapportés. Les ailes – murs de soutènement, blocage et sièges – ont été construites avec le même calcaire, peut-être extrait de la colline elle-même.

#### Les limites du *koilon*

Le *koilon* était limité antérieurement par deux murs de soutènement rectilignes entre lesquels se développent des gradins en arcs de cercles outrepassés. Les deux murs ont conservé presque toute leur élévation, mais ont perdu, sous la poussée du remblai qu'ils contiennent, leur rectitude originel-

le. Les lignes suivies par leurs parements externes se coupent à 1,72 m du centre de l'*orchestra*<sup>29</sup>. Elles forment vers les gradins un angle de 226,5 grades. Entre leur intersection et les extrémités des murs on mesure 40,31 m du côté nord et 40,20 m du côté sud. Latéralement le *koilon* est contenu par deux murs. Le mur nord est rectiligne sur 26,23 m. Au-delà de la prolongation virtuelle de l'escalier E5<sup>30</sup>, il oblique vers le sud sur 6,40 m puis, à nouveau, pour atteindre la prolongation virtuelle de E7. Le mur sud est rectiligne sur tout son développement, que l'on suit sur 29 m. Postérieurement le *koilon* est couronné par un gradin à dossier que jouxte un mur de soutènement. En 1995, un sondage (S95.I) a fait apparaître sur une courte section au pied du premier gradin un dallage à double cours, profond de *ca* 1,50 m et haut de 0,28 m, constituant la limite inférieure du *koilon* (Fig. 6). Le sol d'*orchestra* qui lui est associé se composait d'une fine couche de sable<sup>31</sup> dont le niveau supérieur culmine à *ca* - 2,90 m. Il n'a été repéré aucune trace de caniveau en bordure de l'*orchestra*.

Les murs de soutènement ont leur face externe en appareil rectangulaire avec des joints chanfreinés et des parements piquetés (Fig. 7). Les murs antérieurs et leurs retours jusqu'aux passages d'accès au *diazoma* sont isodomes avec des assises hautes de 0,51 m disposées sans alternance régulière des joints verticaux. Les deux murs antérieurs ont une élévation qui, au-dessus du niveau des gradins, est épaisse de 0,86 à 0,90 m. En amont du *diazoma*, l'éboulement des blocs de siège permet du côté nord comme du côté sud d'observer qu'en soubassement le mur présentait un parement interne à bossage très irrégulier, éloigné d'environ 1,60 m du parement externe. La même dimension se trouve entre les deux parements du mur de soutènement latéral nord qui se compose de carreaux, de boutisses et d'un remplissage de terre riche en éclats de taille, à l'Ouest du passage nord, du moins, car au-delà vers Est, l'appareil du mur change après quelques décrochements. Son parement externe est, de ce côté, pseudo-isodome avec des assises dont la plus élevée atteint une hauteur de 1,19 m. L'ouvrage se compose de carreaux, dont

28) Bernardi Ferrero, 1969 : 119.

29) Cette dimension et les suivantes ont été obtenues par calcul en utilisant le logiciel Caltop. Leur apparente précision ne doit pas faire oublier que l'état de la ruine les rend approximatives.

30) Pour la numérotation des escaliers, voir ci-dessous, p. 165 et fig. 5.

31) Cf. le premier sol conservé de l'*orchestra* du théâtre d'Athènes, qui se composait d'éclats de calcaire et d'une terre sablonneuse (Fiechter, 1935 : 56). A Erétie le sol de l'*orchestra* était constitué d'une couche de chaux. Par endroits, il présente des recharges de sable, qui ont été associées à la transformation de l'*orchestra* en arène : Isler, 1999a : 117. Pour Morgantina et Solonte, voir Frederiksen, 2000 : 148.

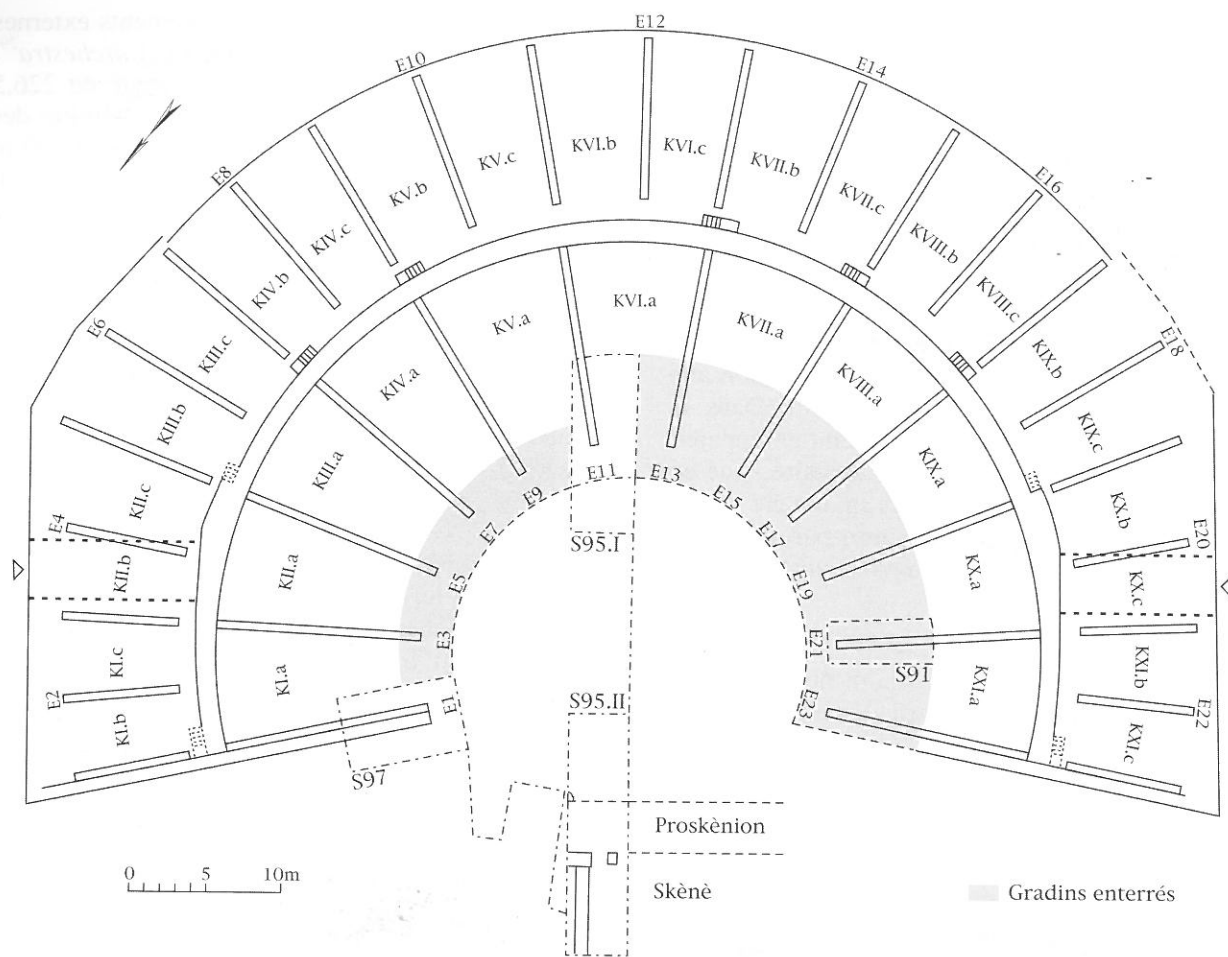


Fig. 5 : Plan schématique du théâtre (éch. : 1/500).

les nus sont éloignés de *ca* 1,10 m, et de boutisses, qui font saillies vers l'intérieur du *koilon*. Certains carreaux de la face interne ont un parement piqueté. La disposition du mur latéral sud n'est pas bien différente. Entre son extrémité ouest et la porte sud, il présente le même parement isodome que le mur antérieur sud et a une épaisseur de 1,60 m (Fig. 8). A l'Est de la porte l'épaisseur de la paroi diminue pour atteindre une valeur de 1,40 m puis de 1,30 m. Son parement externe se compose d'assises hautes de 0,37 m à 0,64 m. Si les différences d'épaisseur de mur s'expliquent aisément par les différents volumes de blocage qu'ils avaient à contenir – plus important dans les parties basses qu'aux extrémités orientales des flancs –, les disparités dans l'appareil laissent supposer la division de l'ouvrage en plusieurs équipes travaillant en même temps sur le chantier, mais avec des manières de faire différentes. Partout où il est observable sur toute

son épaisseur, le mur de soutènement comporte deux parements. Il n'est nulle part structurellement associé au blocage qui portait les gradins.

Le couronnement des murs antérieurs est presque entièrement conservé en place, alors que celui des murs latéraux ne l'est nulle part. L'assise sommitale de ceux-là est formée de blocs en crossette verticale (Fig. 7 et 10-12). Les faces de parement ont la forme de sifflets coupés en tête sur un joint vertical et dotés en queue d'un décrochement recevant la tête de la pièce conjointe. Au parement externe, un bandeau droit borde l'arête supérieure. Sa hauteur, qui varie entre 17 et 26 cm, s'identifie à la hauteur des têtes des blocs. Sa saillie oscille entre 1 et 2 cm. La fouille de 1997 a partiellement dégagé à la base du mur antérieur Nord une tête située en léger retrait vers le Nord par rapport au revers du dossier de la proédrie (Fig. 9). Son couronnement, qui est orné sur trois faces d'un congé

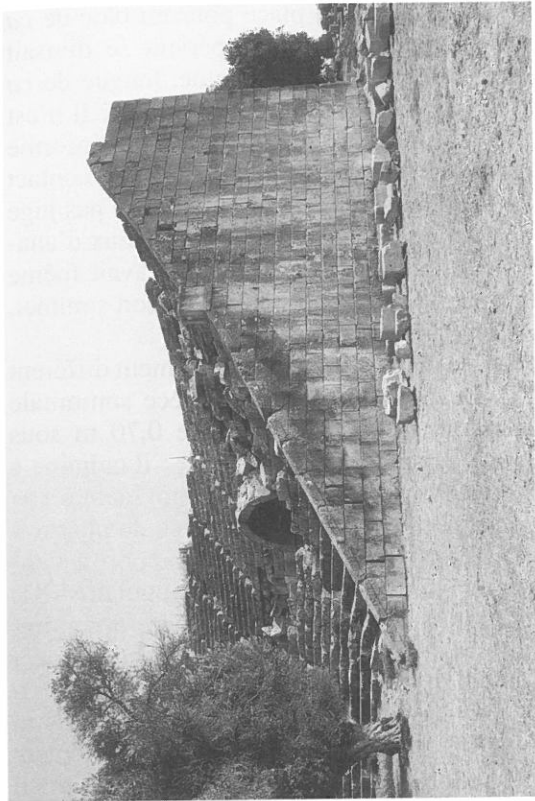


Fig. 7 : Le mur de soutènement antérieur sud du koilon, de l'Ouest.

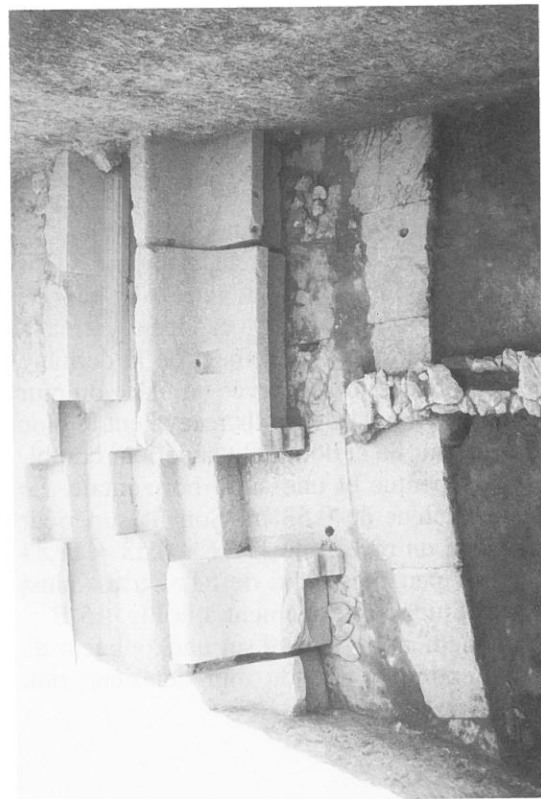


Fig. 6 : La proédrie, les premiers gradins et la tribune dans le sondage S95.I, du Nord-Ouest.

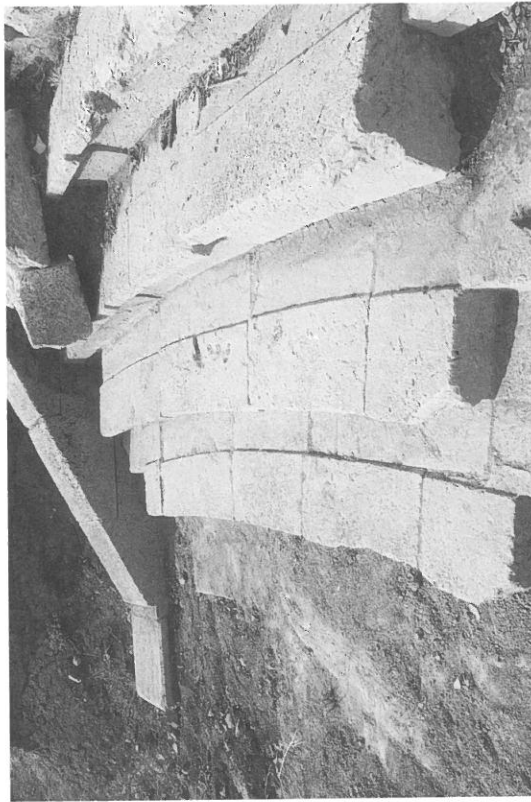


Fig. 9 : Gradins courants G4 à G7 dans la *kerkis* K1a et tête du mur antérieur nord du koilon, du Sud-Est.



Fig. 8 : Le mur latéral sud du koilon, de l'Est.

et d'un *ovolo* lisse sous bandeau droit, ne présente pas de mortaise destinée à recevoir une statue. Il s'en trouve, en revanche, au lit d'attente de deux bases symétriques, qui interrompent le couronnement des murs antérieurs dans le prolongement du podium du *diazoma* (Fig. 10-11). Chacune est ornée à la base d'un bandeau droit surmonté d'un talon renversé et d'un congé et, au sommet, d'un congé surmonté d'un *ovolo* lisse et d'un bandeau. Le lit d'attente de la base septentrionale est creusé de deux grandes cavités qui devaient recevoir une statue de bronze représentant un personnage dont le pied gauche était avancé. Les cavités creusées au lit d'attente de la base méridionale sont d'une interprétation moins assurée. Plusieurs statues semblent avoir été successivement scellées sur la base. L'une d'elles, au moins, avait le pied gauche en position avancée.

L'assise sommitale des angles antérieurs nord-ouest et sud-ouest des murs de soutènement n'est pas conservée en place, mais les deux pièces qui les constituaient ont été identifiées au pied des murs qu'elles couronnaient. Elles ont la forme de bases, de plan trapézoïdal, ornées sur les faces visibles : au pied, d'un bandeau droit, d'un talon renversé et d'un congé et, au sommet, d'une mouluration symétrique à congé, talon droit et bandeau droit.

Au Nord, le bloc qui portait la pièce sommitale angulaire culmine à + 11,49 m (Fig. 12-13). Sa surface comporte deux niveaux séparés par une dénivellation de 11 cm. Le niveau supérieur a la forme d'un L avec une branche Nord-Sud large de 51,5 cm et une branche Est-Ouest large de 91 cm. La première portait la pièce couronnant l'angle, l'autre l'extrémité ouest du parapet couronnant le mur latéral nord. Le niveau inférieur se développe dans l'angle interne du L et, quelque peu, à l'Est de la branche Est-Ouest. De la pièce de couronnement de l'angle (87) ont seulement été vues les deux faces de joint (Fig. 14). Elles sont parées pour être visibles sur une hauteur d'environ 35 cm, y compris la mouluration sommitale. Sur cette hauteur la base devait donc être libre sur ses quatre faces, qui toutes étaient couronnées d'une mouluration. La face de joint jadis tournée vers le Sud présente sous cette zone un bandeau d'anathyrose en *pi*. Si l'on restitue la pièce 87 à son emplacement d'origine, on peut calculer le niveau de son lit supérieur, soit  $11,49 + 1,28 = 12,77$  m et celui du couronnement du mur antérieur à son contact, soit  $12,77 - 0,35 = 12,42$  m. Entre la dernière pièce en sifflet du mur et

le flanc sud de 87 il y a place pour un bloc de ca 1,10 m de long, dont le lit supérieur se divisait entre une partie méridionale pentue, longue de ca 0,50 m, et une partie septentrionale plane. Il n'est aucun travail au flanc oriental de 87 qui informe sur l'épaisseur du parapet qui venait en contact avec lui. Tout en s'étonnant que l'on n'ait pas jugé utile de tailler de ce côté aussi des bandeaux d'anathyrose, on supposera que le parapet avait même épaisseur que le mur antérieur nord à son sommet, soit environ 0,90 m.

Au Sud le dispositif était sensiblement différent (Fig. 15). Le bloc qui portait la pièce sommitale angulaire a un niveau supérieur de 0,70 m sous celui de son répondant septentrional : il culmine à + 10,79 m. Plusieurs surfaces se distinguent à son lit d'attente. Dans l'angle, une surface de plan trapézoïdal, légèrement surélevée par rapport à l'ensemble, recevait le couronnement angulaire (81) (Fig. 16). De part et d'autre, en bordure des arêtes extérieures, deux bandes Nord-Sud respectivement larges de 0,58 et de 0,31 m recevaient deux carreaux ; une autre bande Est-Ouest large de 0,64 m était couverte par le parapet du mur de soutènement latéral. Le bloc 81 est haut d'environ 1,03 m. Il comporte aux deux flancs tournés vers l'extérieur des moulurations en bordure des arêtes supérieures et inférieures. Elles font défaut aux deux autres flancs qui devaient être entièrement masqués. La restitution de la pièce 81 à son emplacement d'origine permet de calculer le niveau de son lit supérieur, soit  $10,79 + 1,03 = 11,82$  m. Entre la tête de la dernière pièce de couronnement conservée du mur antérieur sud et le flanc nord de 81 restitué, il y a place pour deux carreaux adossés. Celui d'entre eux qui était tourné vers le *koilon* (86) a été reconnu au pied de son emplacement d'origine, dans l'angle sud-ouest du *koilon*. L'autre n'a pas été retrouvé. Le lit d'attente de ces deux carreaux régnait avec celui du décrochement de la dernière pièce de couronnement conservée en place du mur antérieur sud, soit + 11,31 m. Ils recevaient le bloc 85 qui a versé sur 86 et dont le lit supérieur combine une partie pentue et une autre horizontale. Le bloc a une hauteur de 0,53 m. Son lit supérieur atteignait donc un niveau de  $11,31 + 0,53 = 11,84$  m, soit à très peu près celui de 81. On est ainsi conduit à restituer conformément à la Fig. 15 B et C un couronnement horizontal sur une longueur de 1,70 m à l'extrémité sud du mur antérieur, non compris le bloc 81<sup>32</sup>.

32) La pièce 81 a été remise en place lors de la campagne de 2002.



Fig. 10 : Base dans le prolongement du *diazoma* sur le mur de soutènement antérieur sud du *koilon*, de l'Est.

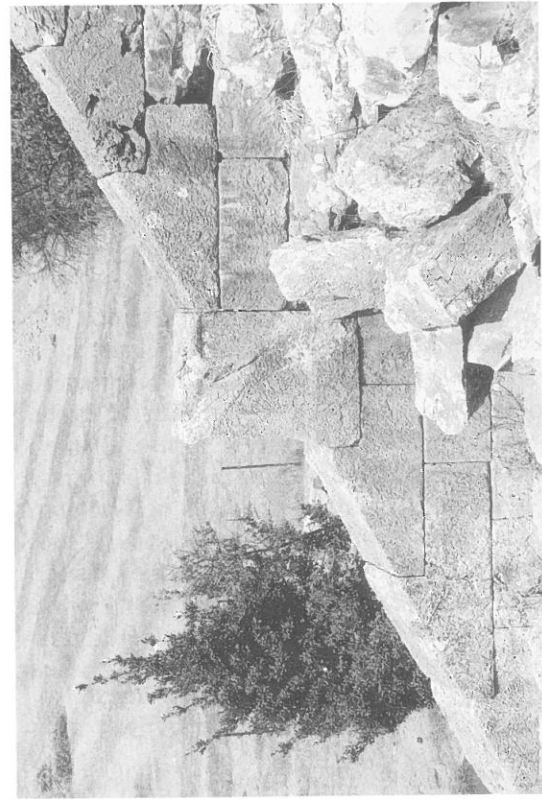
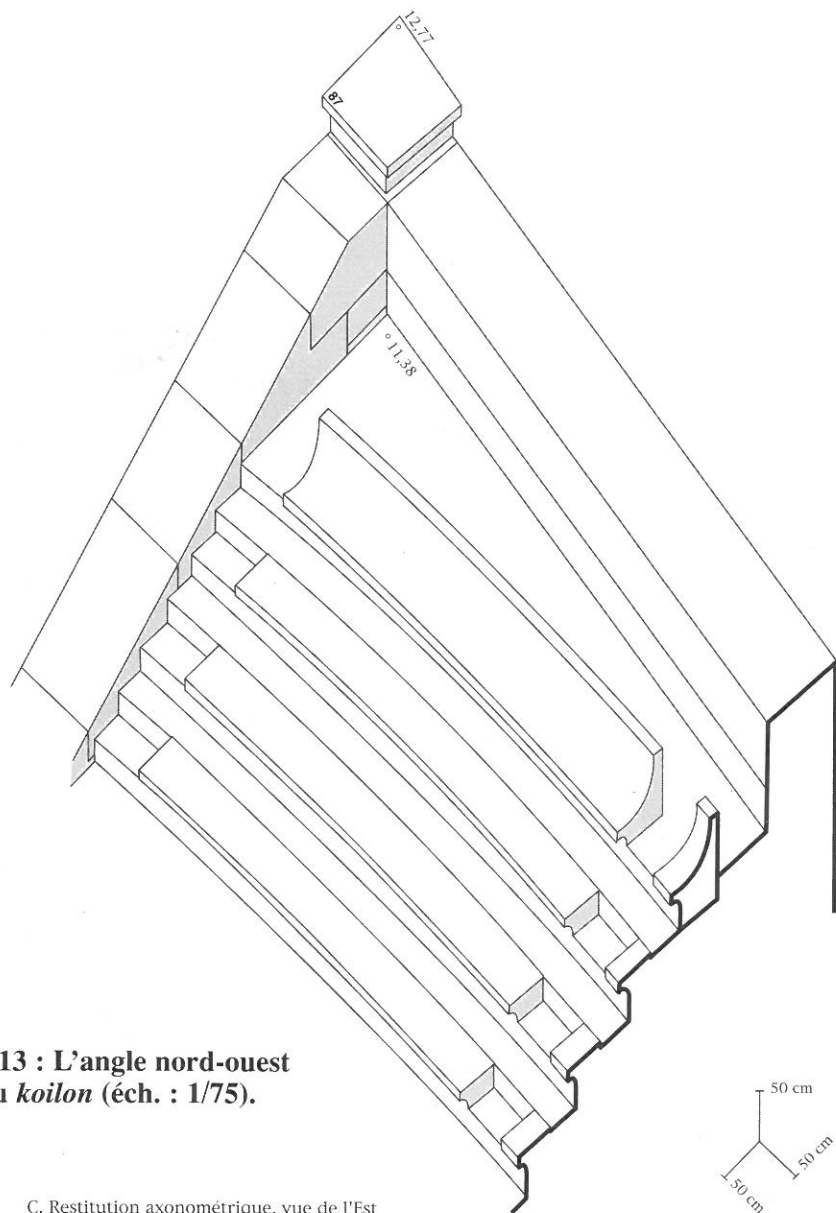
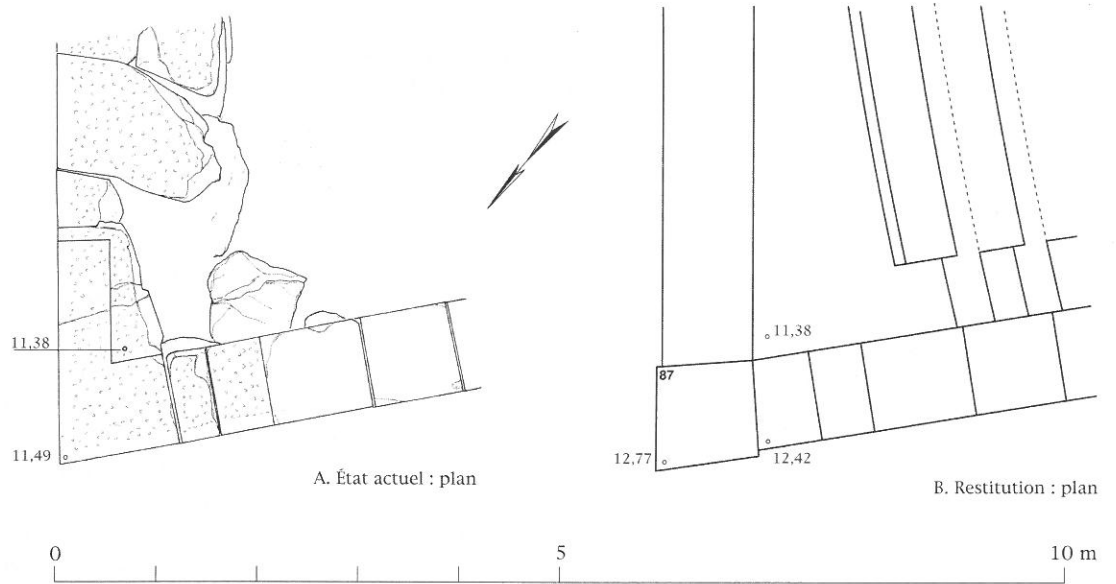


Fig. 11 : Base dans le prolongement du *diazoma* sur le mur de soutènement antérieur nord du *koilon*, de l'Est.



Fig. 12 : L'angle nord-ouest du *koilon*, de l'Est.



**Fig. 13 : L'angle nord-ouest du koilon (éch. : 1/75).**

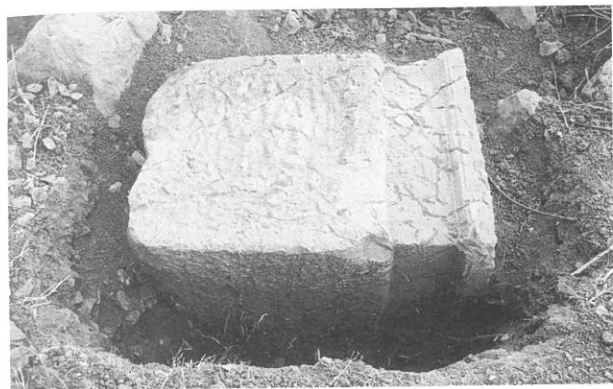


Fig. 14 : Le bloc 87.

#### Le diazoma et ses accès

L'ensemble des gradins est divisé en deux sections par un *diazoma* accessible par deux passages voûtés, qui sont alignés l'un sur l'autre et non pas axés sur le centre de l'*orchestra*. Implantés perpendiculairement aux murs latéraux du *koilon* qu'ils traversent, ils ont, du côté du diazoma, un débouché dont le plan ne pouvait s'intégrer aisément dans le cours de l'abrupt du passage et des premiers gradins du second *maenianum*. En situant les accès en contrebas du *diazoma* on limita du moins le nombre de gradins interrompus par le sommet de la voûte<sup>33</sup>.

Le *diazoma* est défini en aval par le revers de la banquette qui couronne le premier *maenianum* et en amont par une paroi située à la base du second *maenianum* (Fig. 17). L'abrupt, haut de 1,56 m, est couronné par un bandeau droit haut de 0,26 à 0,32 m et en saillie de 0,03 m. Le sol du passage est situé au même niveau que celui du dernier gradin courant du premier *maenianum*. Entre la prolongation virtuelle des escaliers E5 et E19, le sol du passage comme la paroi sont presque entièrement taillés dans le rocher naturel, ça et là complété par quelques pièces rapportées. Le passage y a une largeur moyenne de 1,56 m. Plus à l'Ouest, dans la prolongation de E5 au Nord et E19 au Sud, le passage est élargi par un décrochement en plan dans la paroi, sans doute associé à un escalier. Au-delà, l'abrupt rejoint les têtes des deux passages voûtés puis, selon une ligne très tendue, se dirige vers les murs antérieurs du *koilon*. Dans toute cette zone le sol du *diazoma* comme sa paroi étaient construits.

Le dallage se compose de pièces aussi hautes que le dernier gradin courant du premier *maenianum*. Il est assez bien conservé dans les zones des *kerkis* KI et KXI. Il fait en revanche défaut dans KII, où sont visibles des blocs de fondation sommairement aplanis au lit d'attente, et dans KX au débouché du passage septentrional.

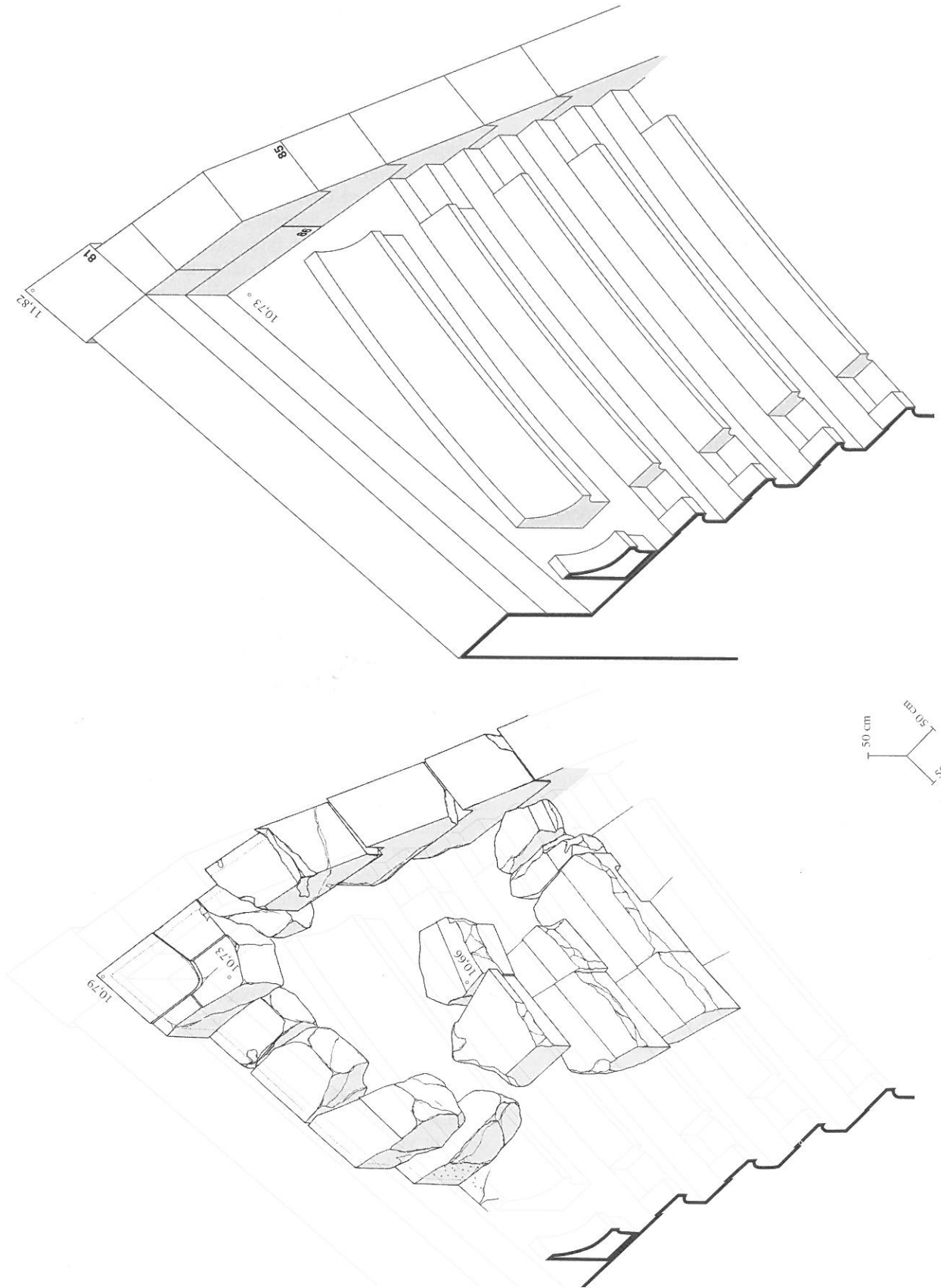
Le passage situé du côté sud ouvrait sur l'une des terrasses du Létôon (Fig. 18). Construit dans le même calcaire que le reste du *koilon*, il est entièrement conservé, hormis la cassure de quelques parties saillantes. Son sol est dallé de plaques de calcaire rectangulaires de dimensions variées. Leurs lits supérieurs, aplanis à la pointe, sont usés par les pas. Le dallage a une différence de niveau d'une dizaine de centimètres entre son extrémité nord et son extrémité sud, en sorte que les eaux ruisselant sur le sol étaient reportées vers l'extérieur du théâtre. Le dallage se poursuit sur plus de 5 m au Sud du passage voûté, non sans un léger changement d'orientation vers l'Est.

Une dénivellation de 0,80 m sépare le dallage du passage à son extrémité nord et celui du *diazoma*. Le dispositif qui permettait de la franchir n'est pas visible. A son extrémité nord, le passage est barré par un muret qui semble tardif, voire moderne. Le dallage qui s'engage sous ce muret ne paraît pas avoir porté de marches. On en supposerait plutôt l'existence au pourtour d'un palier ménagé en contrebas du sol du *diazoma*, conformément au dispositif visible dans le théâtre de Xanthos au débouché du *vomitorium*. Il conviendrait pour s'en assurer de fouiller l'emplacement présumé de ces marches.

Entre le dallage et les sommiers de la voûte se distinguent trois assises : une assise de toichobate et deux assises moulurées en position d'orthostate. Ces dernières comportent, à la base, une mouluration composée d'un quart-de-rond, d'un bandeau et d'un congé plat déversé vers l'intérieur et, en couronnement, une autre mouluration composée d'un congé plat déversé vers l'extérieur et d'un bandeau droit. Sur un bloc du flanc ouest du passage, une gorge est creusée entre le congé et le bandeau de la mouluration de couronnement. Les moulurations font retour sur les faces nord et sud du passage.

La voûte comprend une clef entre deux séries de sept vousoirs dont les arêtes sont chanfreinées au ciseau droit. A son extrémité sud l'arc est traité en architrave ionique et juxtée de deux pilastres

33) Une semblable dénivellation a été relevée au théâtre de Xanthos et à celui de Caunos : Bernardi Ferrero, 1970 : 211-212.

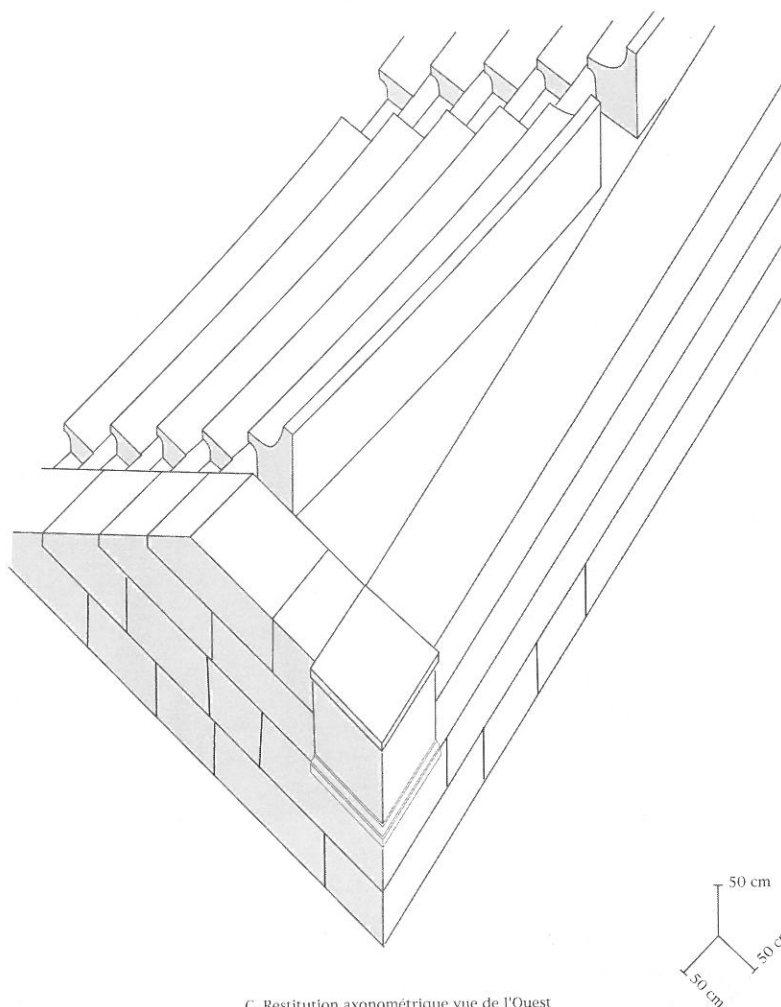


B. Restitution axonométrique vue de l'Est

A. État actuel : axonométrie vue de l'Est

Fig. 15a-b. L'ensemble Sud-Ouest de l'édifice





C. Restitution axonométrique vue de l'Ouest

Fig. 15c : L'angle Sud-Ouest du *koilon* (éch. : 1/75).

doriques surmontés d'un entablement de même ordre à fronton (Fig. 19-20). L'ensemble, finement paré au ciseau grain d'orge, se détache nettement sur le parement, taillé à la pointe, de l'*analemma* du *koilon*.

L'archivolte est ornée de trois fascies de hauteurs croissantes, légèrement déversées vers l'intérieur et bordées d'une mouluration composée de la succession d'un congé, d'un quart-de-rond, d'un cavet et d'un bandeau. L'extrados ne dessine pas un arc de cercle parfait mais une ligne brisée à laquelle s'adaptent les carreaux piquetés du mur de soutènement.

Les pilastres, de forme pyramidante, sont taillés dans les assises de l'*analemma*. Chacun d'eux est couronné d'un chapiteau comportant sous le bandeau de l'abaque, un congé, un *ovolo* lisse et

un cavet. Le niveau du lit d'attente du chapiteau correspond à celui de la clef de voûte.

L'architrave, haute d'en moyenne 34,3 cm, se compose de cinq blocs dont la longueur, et donc la disposition des joints, est indépendante du rythme de la frise. La *taenia* est couronnée d'un talon droit, surmonté d'un listel en saillie. Les rapports entre les éléments constitutifs de l'architrave font ressortir l'importance donnée à la mouluration de couronnement et le faible développement des *regulas* et plus encore des gouttes en comparaison de celui de la *taenia*. C'est un trait original, car on sait que les moulures de couronnement d'architrave dorique n'ont pas connu en Grèce et en Asie Mineure le même succès qu'en Sicile et en Grande-Grèce, où elles se substituent parfois totalement à la *taenia* et aux *regulas*. Sans trop s'éloigner de



Fig. 17 : Les derniers gradins du premier *maenianum*  
et le *diazoma*, du Nord.



Fig. 16 : Le bloc 81.

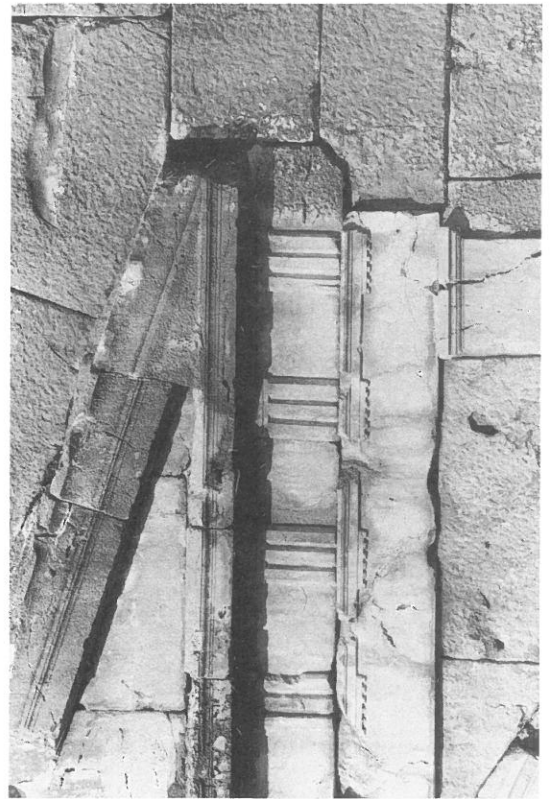


Fig. 19 : L'ouverture méridionale du passage voûté sud,  
détail de l'extrémité orientale de l'entablement, du Sud.

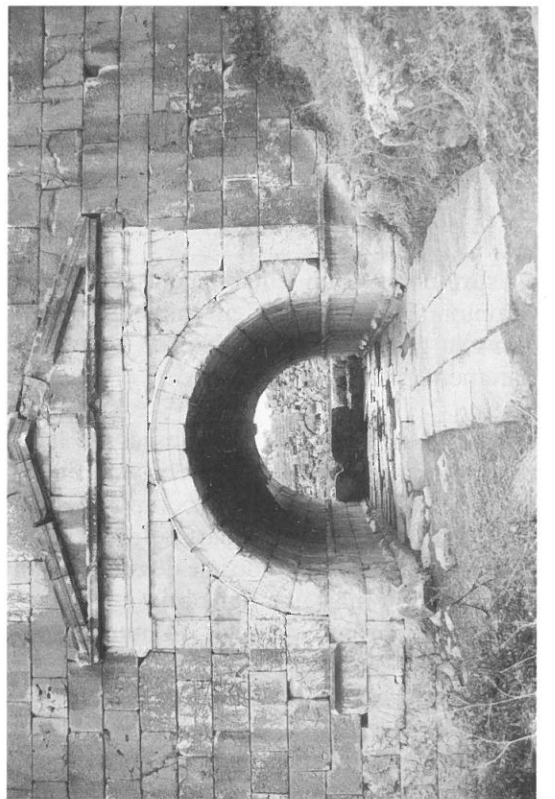
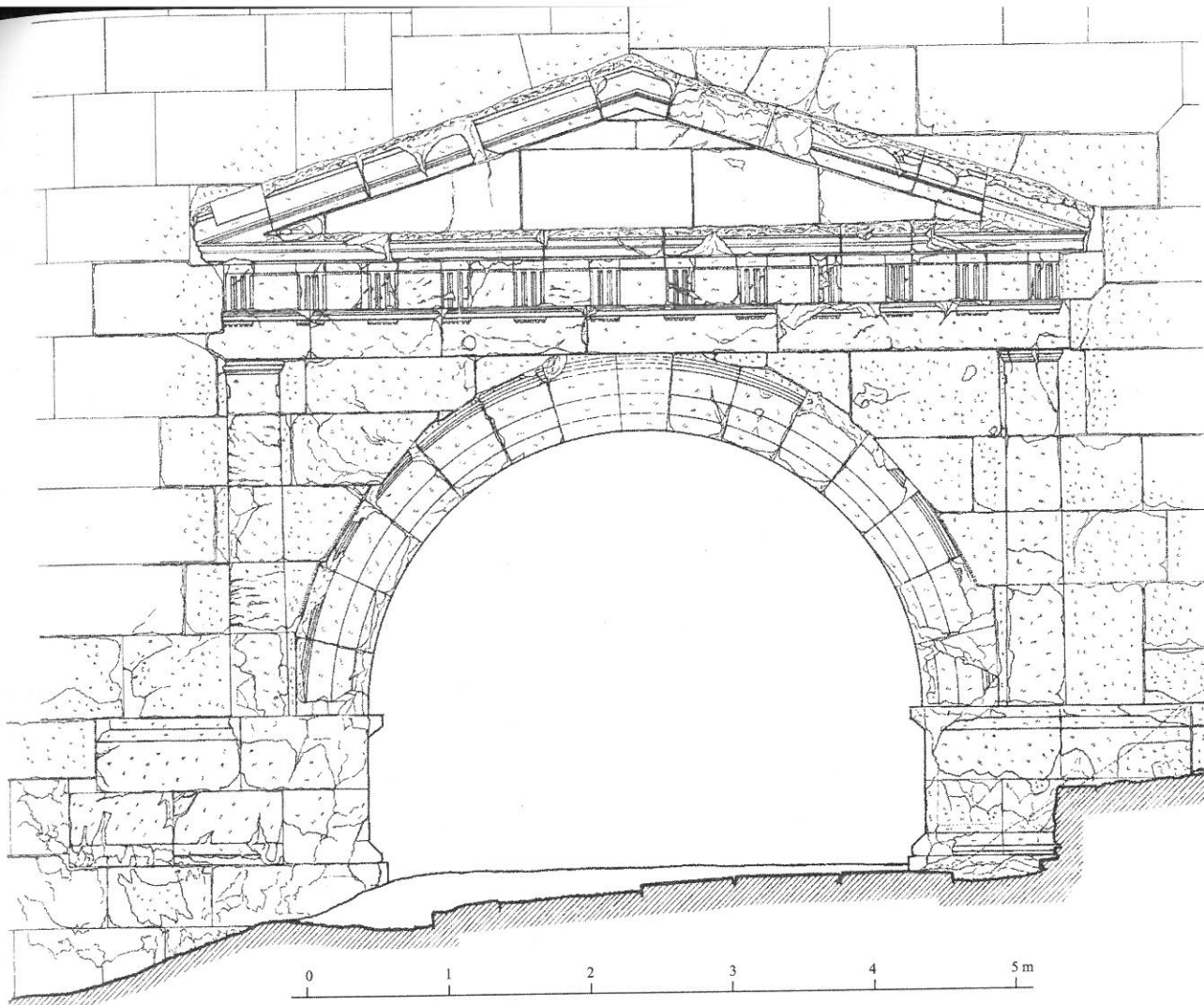
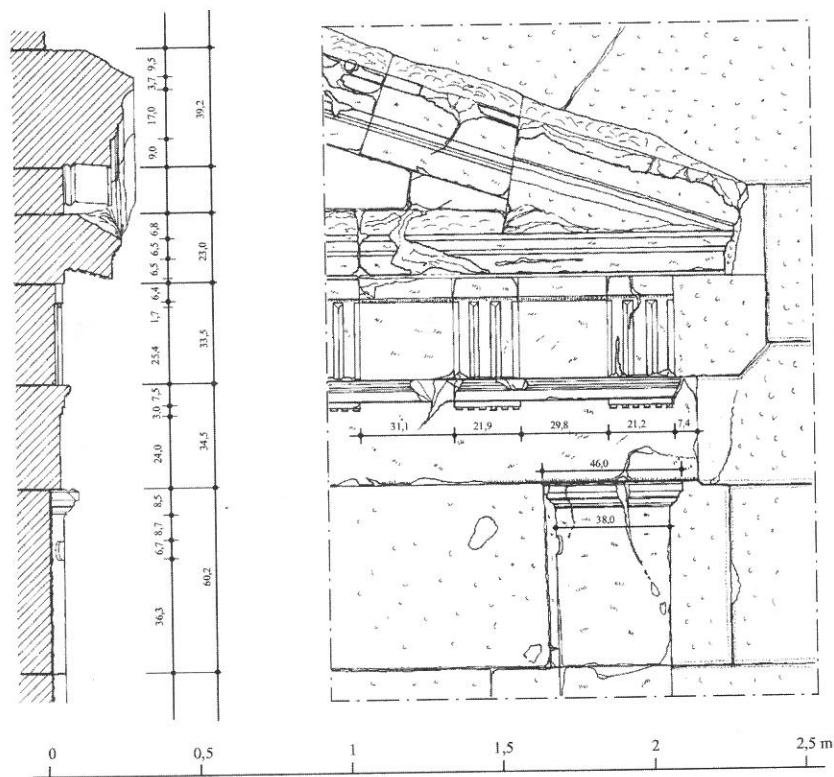


Fig. 18 : L'ouverture méridionale du passage voûté sud,  
du Sud.



A. Élévation générale (Echelle : 1/50)



B. Détail de l'extrémité orientale de l'entablement (Echelle : 1/25)

**Fig. 20 :**  
L'ouverture  
méridionale du  
passage voûté sud.

l'Asie Mineure, on citera cependant comme parallèles, à Denizcik près de Mylasa, une pièce d'architrave hellénistique avec une baguette et un quart-de-rond (?) couronnant la *taenia*<sup>34</sup>, au Delphinion de Milet un fragment d'architrave avec un bec-de-corbin couronnant la *taenia*<sup>35</sup> et, à Cos, l'architrave du portique ouest du gymnase (seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), où la *taenia* est surmontée d'un congé plat déversé vers l'extérieur et d'un listel, mouluration qui couronne aussi l'ensemble de la frise<sup>36</sup>. Encore faut-il préciser que dans ce dernier entablement l'architrave et la frise doriques sont surmontées par une corniche à denticules.

La frise, haute de 33,5 cm, se compose de six blocs. Elle comporte douze triglyphes et onze métopes lisses, avec une métope dominant la clef de voûte. Dans tous les cas où un joint sépare un triglyphe d'une métope, celui-ci est masqué par un débord du jambage sur le bloc de la métope. Les triglyphes sont longs de 21,1 à 21,9 cm et les métopes sont longues de 30 à 31,1 cm, en sorte que le rapport entre leurs longueurs moyennes est de  $30,46 \div 21,54 = 1,414...$ , soit  $\sqrt{2}$ . Les sommets des chanfreins latéraux des triglyphes ne comportent pas de nez. Les canaux sont de section triangulaire et s'achèvent par des plafonds plans, s'abaissant légèrement de la face antérieure vers le fond des glyphes. Le bandeau couronnant le triglyphe est de même hauteur que celui qui couronne la métope : il est aussi présent sur les flancs du triglyphe. La frise n'est séparée du larmier par aucune moulure. Le fond des glyphes est aligné sur la face antérieure de l'architrave.

La corniche se compose de six blocs avec au soffite vingt-trois mutules à 3 x 6 gouttes et, à chaque extrémité, un demi-mutule sans goutte. La base du larmier comporte une zone plane, couronnée d'un talon droit très aplati, presque totalement reporté au soffite. Le front du larmier est surmonté d'une mouluration composée d'un listel en saillie, d'un talon droit et d'un bandeau.

Le fronton, lisse, est bordé d'une corniche rampante à soffite lisse avec talon droit très aplati à la base du larmier. Le front est couronné d'un cavet, d'un listel en saillie et d'une sima pleine en doucine droite surmontée d'un listel. Le lit supérieur de la sima est incliné vers la face antérieure. Vers l'extrémité ouest du fronton, une mortaise est creusée dans la sima, trace d'une réparation par inclusion.

L'arc de tête nord (Fig. 21) est aussi traité en architrave ionique avec trois fascas de hauteurs croissantes, légèrement déversées vers l'intérieur et bordées d'une mouluration composée de la succession d'un congé, d'un quart-de-rond droit, d'un cavet droit et d'un bandeau. L'extrados dessine un arc de cercle. La principale différence de cette archivolte avec son répondant à l'autre extrémité du passage voûté réside dans le traitement de la clef. Sa face antérieure est parée à la pointe et située en fort débord sur le nu de la troisième fasce. La saillie est actuellement de 34 cm, mais ne mesurerait à l'origine que 28 cm, ainsi que l'assure l'observation du travail sur le flanc sud du bloc déplacé. Sans doute était-elle destinée à la sculpture d'un motif décoratif.

Le passage voûté conduisant au *diazoma* par le Nord est moins bien conservé que son homologue méridional. L'extrémité sud de la voûte manque, ainsi que quelques blocs de l'assise portant les sommiers, quelques blocs de sommier, la partie ouest de l'arc de tête nord et de l'architrave qui le couronne (Fig. 22). Tous les blocs des murs, de l'arc nord et de son entablement sont taillés dans un calcaire jaune à grains fins, alors que le reste de la voûte et les niches sont construits dans le même calcaire que les gradins ou le mur de soutènement. Le sol du passage n'a pas été dégagé. Il est actuellement recouvert par des terres dont le niveau moyen est de + 4 m. Seule l'assise supérieure des murs de soutènement de la voûte est visible. Elle est couronnée d'une mouluration qui n'est nulle part totalement conservée. Elle comportait dans sa partie inférieure un congé, un talon droit et un cavet. Les moulures font retour sur la face nord et se poursuivent au-delà des niches. La voûte se compose d'une clef entre deux séries de sept voussoirs, dont les joints ne sont pas chanfreinés.

Par sa technique et par sa forme, l'ouverture nord se distingue de son symétrique sud. Seule la modénature de l'arc est semblable des deux côtés. Au Nord, l'archivolte ionique est jouxtée de deux niches et couronnée d'un entablement ionique à frise dorique avec métopes ornées de masques.

L'arc de tête septentrional présente trois fascas de hauteurs croissantes bordées d'une mouluration composée, à l'instar de celles du passage sud, de la succession d'un congé, d'un quart-de-rond droit, d'un cavet droit et d'un bandeau.

34) Rumscheid, 1996 : 79 et fig. 7. L'identification des moulures, faite d'après photographie, n'est pas sûre.

35) Kawerau, Rehm, 1914 : 157-158.

36) Rumscheid, 1994 : catalogue 102 et Pl. 62, 2.

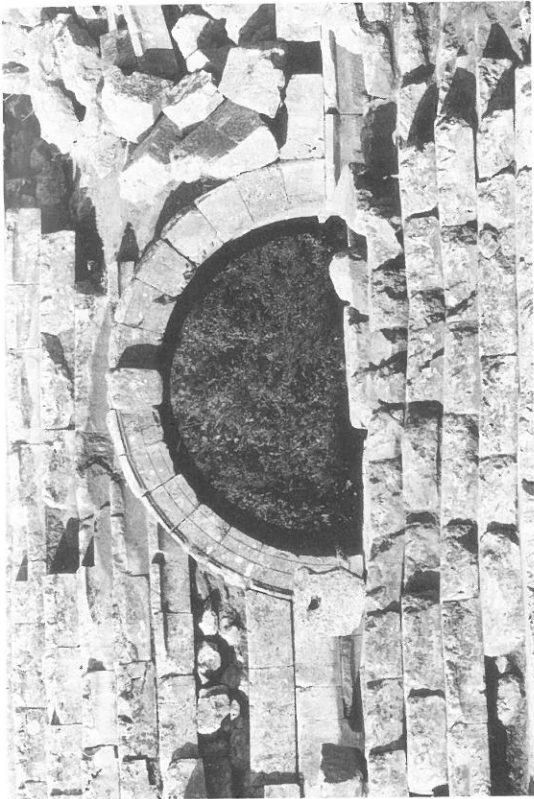


Fig. 21 : L'ouverture septentrionale du passage voûté sud, du Nord.

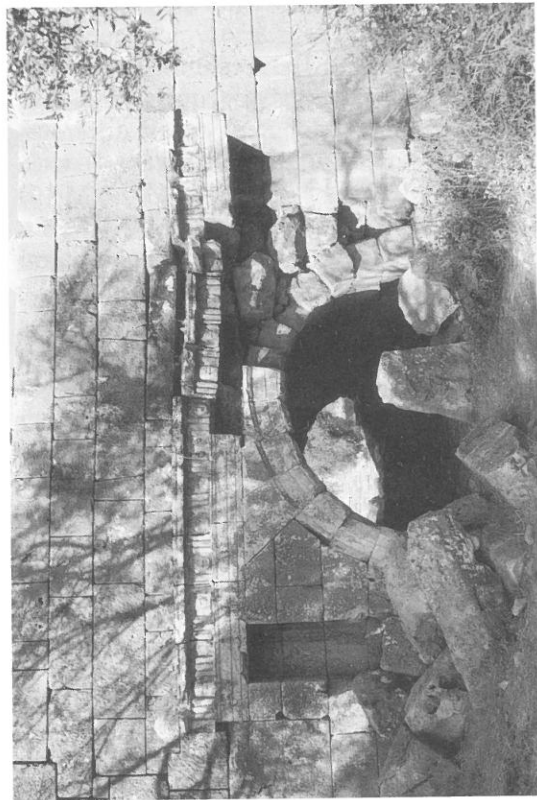


Fig. 22 : L'ouverture septentrionale du passage voûté nord, du Nord.

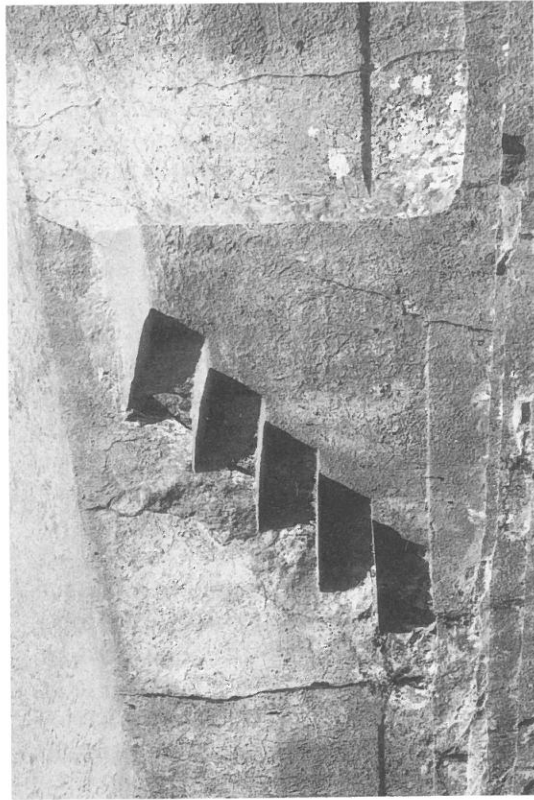


Fig. 23 : L'escalier d'accès au *maenianum* supérieur entre KIV et KV, du Nord-Ouest.

Les niches sont hautes de 2,50 m, longues de 0,70 m et profondes de 0,675 à 0,72 m. Seule la niche est à conservé son bloc inférieur. Il ne présente aucune trace particulière à son lit d'attente.

L'architrave, dont il demeure quatre blocs, présente à sa face antérieure trois fascies de hauteurs croissantes couronnées d'une mouluration identique à celle qui couronne les fascies de l'arc (congé, quart-de-rond droit, cavet droit et bandeau).

La frise et la corniche sont taillées dans la même assise, qui se compose de douze blocs. La frise comporte dix-sept triglyphes (numérotés de T 1 à T 17, en progressant de l'Est vers l'Ouest) et seize métopes (M 1 à M 16), avec un triglyphe sur l'axe de la voûte. Dans les huit cas où un joint sépare un triglyphe d'une métope (T 5 - M 5 ; T 6 - M 6 ; T 7 - M 7 ; M 8 - T 9 ; T 10 - M 10 ; M 10 - T 11 ; T 13 - M 13 ; M 14 - T 15), celui-ci est masqué par un léger débord du jambage sur la métope. Trois triglyphes (T 4 ; T 12 ; T 16) et une métope (M 2) sont taillés à cheval sur deux blocs. La taille de l'ensemble est peu soignée et très irrégulière.

Les triglyphes ne sont pas couronnés de *capitulum triglyphi*. Leurs canaux, sommairement creusés au ciseau grain d'orge, sont de section approximativement triangulaire. Ils parcourent les triglyphes sur toute leur hauteur.

Chaque métope est ornée d'un masque, qui en occupe toute la hauteur, sans laisser de place à une *taenia* de couronnement. Tous les masques ont des bouches largement ouvertes, ce qui assure leur identification comme tels. Sept types différents sont représentés : un en un exemplaire (M 4), trois en deux (M 5 = M 12, M 8 = M 14 et M 9 = M 15) et trois en trois (M 1 = M 10 = M 16, M 2 = M 6 = M 11 et M 3 = M 7 = M 13). On reconnaît parmi eux à la fois des masques de la comédie nouvelle, de la tragédie et du drame satyrique<sup>37</sup>.

La corniche comporte à la base du larmier un quart-de-rond entre deux listels en saillie. Le front est surmonté d'une mouluration très abîmée, où l'on semble distinguer un congé, un talon droit et un bandeau.

Que l'on ait choisi de construire, au Sud, deux pilastres avec un entablement entièrement dorique surmonté d'un fronton et, au Nord, deux niches avec un entablement composite ne saurait surprendre, non plus que les différences techniques

entre les deux ouvrages (différences de matériaux ; différences de traitement des joints de la voûte) : cette diversité reflète autant une recherche esthétique qu'une division du travail entre différents entrepreneurs ayant chacun ses habitudes. Il est pourtant malaisé d'admettre que l'on ait réalisé concomitamment deux frises doriques aussi différentes : au Sud une frise qui s'intègre dans les séries connues à l'époque hellénistique ; au Nord une frise qui oublie plusieurs éléments constitutifs de l'ordre (bandeau en couronnement de la métope ; *capitulum triglyphi*) et se contente d'une réalisation presque caricaturale de ce qu'elle conserve : plusieurs joints divisent une métope ou un triglyphe en deux parties ; les longueurs des métopes et des triglyphes varient dans des proportions inhabituelles ; la rectitude des jambages des triglyphes n'est pas respectée ; le fond des métopes au lieu d'être plan est concave.

La façon dont les blocs de la frise nord sont intégrés à l'appareil du *koilon* et l'existence de plusieurs joints masqués par un débord du triglyphe sur la métope interdisent de restituer dans le premier état de l'ouverture autre chose qu'une frise où alternaient des métopes sculptées de masques et des triglyphes, même si le travail assez soigné dont a conservé trace la partie supérieure des triglyphes de la partie occidentale de la frise laisse soupçonner une rénovation postérieure qui aurait accentué l'irrégularité de la taille. Faut-il alors imputer la médiocrité du travail de la frise au regard des canons de l'ordre à la maladresse de son réalisateur ? La qualité de la taille de l'architrave invite plutôt à repousser cette hypothèse. Une solution semble alors envisageable : l'incompréhension du système dorique par les artisans qui sculptèrent la frise de la porte nord. Mis à part le "Ptolémaion" de Limyra dont la date est controversée (III<sup>e</sup> s.), on ne connaît pas en Lycie de frise dorique à métopes sculptées à l'époque hellénistique autre que celle du Létôn<sup>38</sup>. Contrairement à l'ordre ionique, l'ordre dorique semble y avoir été introduit tardivement. Tout se passe donc comme si, lors de la construction du théâtre du Létôn, l'édification de la porte septentrionale avait été confiée à un entrepreneur lycien qui, sans connaître les règles de l'ordre dorique, avait tenté de réaliser une frise soit d'après de vagues souvenirs d'un monument aperçu dans des régions mieux hellénisées, soit d'après

37) Sur la fréquence et la signification du masque comme motif décoratif dans l'architecture : Moretti, 1993 et Rumscheid, 1994 : 281-282.

38) Sur leur rareté dans l'ensemble de l'Asie Mineure à l'époque hellénistique : Rumscheid, 1994 : 313. Sur la rareté de l'ordre dorique en Lycie à l'époque hellénistique en dehors des théâtres : Coulton 1982 : 55-56.

les indications trop imprécises d'un cahier des charges.

### *Les gradins et les escaliers*

Les gradins, tout comme les escaliers et le *diazoma*, ont été, dans la partie médiane, taillés dans le rocher naturel, complété si nécessaire par des blocs rapportés, et construits sur les ailes du *koilon* (Pl. I-II). Leur soubassement, pour autant qu'il a été rendu visible par l'éboulement de certains d'entre eux, se compose principalement de grands blocs de calcaire, seulement aplanis à leurs lits d'attente et à leurs lits de pose. Ici et là on remarque dans les espaces qui les séparent de la terre riche en éclats de taille. La terre n'était donc pas absente de ce remblai, mais elle semble avoir seulement été utilisée pour combler les interstices entre des blocs sommairement dégrossis, mais soigneusement empilés. Tous les contacts dans le plan horizontal se font entre des pierres.

Le *maenianum* inférieur est très bien conservé. Il se compose d'un gradin à face antérieure plane (G2) et de seize gradins courants (G3-G18) comprenant à la face antérieure un bandeau couronnant un cavet et au lit supérieur une zone antérieure servant de siège et, séparée par une légère dénivellation, une zone postérieure servant de repose-pied. Ils ont une hauteur moyenne de 0,392 m (de siège à siège) pour une profondeur de 0,715, non comprise la saillie du bandeau, et de 0,825 celle-ci comprise. Ils sont placés entre deux banquettes à dossier : l'une en bordure de l'*orchestra* (G1) comporte des pieds stylisés de part et d'autre des escaliers ; l'autre en bordure du *diazoma* (G19) en est dépourvue. L'ensemble est divisé par douze escaliers (E1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23) en onze *kerkis* (KIa-KXIa) (Fig. 5). Le *maenianum* inférieur était accessible soit de l'*orchestra*, soit du *diazoma*.

Le *maenianum* supérieur est très bien conservé dans sa partie médiane, moins bien à ses extrémités occidentales. Plusieurs gradins dans KIa et KIIa se sont éboulés et, pour certains, ont dévalé sur le premier *maenianum*. Les derniers gradins de KXIa et KXIa manquent et plusieurs effondrements ont affecté KXIa. Dans sa partie médiane, le second *maenianum* se compose de quinze gradins courants (G21-G35) compris entre un gradin doté de pattes de lions ainsi que d'un repose-pied indépendant (G20) et la banquette à dossier sommitale (G36). Le repose-pied, qui avait la forme d'un simple degré à parties antérieure et supérieure planes a

presque partout été démonté. Les gradins courants sont dans le *maenianum* supérieur plus hauts et moins profonds que dans le *maenianum* inférieur. Ils ont des dimensions irrégulières, avec une hauteur moyenne de 0,45 m (de siège à siège) pour une profondeur de 0,655 m, non comprise la saillie du bandeau, et de 0,765 celle-ci comprise. L'ensemble est divisé en vingt-deux *kerkis* (KIIb/c-KXIb/c) par vingt-trois escaliers (E1-E23). Au-dessus du *diazoma*, chaque *kerkis* du *maenianum* inférieur est en effet divisée en deux par un escalier rayonnant (E2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22). Neuf des douze volées d'escaliers prolongeant les escaliers du *maenianum* inférieur (E1, 5, 7, 9, 13, 15, 17, 19, 23) étaient accessibles du *diazoma* par des marches intégrées à la paroi qui borde le passage (Fig. 23-24). Chaque escalier comprenait cinq marches qui prenaient naissance à partir d'un palier, lui-même surélevé par rapport au niveau du *diazoma*. Le sens de la montée est orienté vers l'axe de l'édifice. Les paliers inférieurs sont alignés sur les volées des escaliers du *maenianum* inférieur pour E1, E5, E7, E9, E15, E17, E19 et E23. Les escaliers E5 et E19 étaient ménagés non pas dans l'abrupt, mais dans les deux décrochements symétriques qui l'affectaient en plan, chacun à près de 4 m d'un des passages voûtés. L'escalier placé sur le cours de E13 n'a pas de correspondant en E11, son symétrique par rapport à l'axe Est-Ouest du *koilon*. Il n'y a pas à s'étonner de cette absence car dans la partie médiane du *koilon* chaque escalier intégré au podium dessert deux demi-*kerkis* du *maenianum* supérieur. Il est cependant remarquable que ni son palier inférieur ni son sommet ne sont alignés sur les marches de E13.

De chaque côté du *koilon*, les deux *kerkis* limitées extérieurement par les murs de soutènement latéraux n'avaient pas la même extension que les *kerkis* médianes. La présence d'une pièce de banquette à dossier tombée dans le *diazoma* au pied de KIIb laisse penser qu'elles aussi étaient couronnées d'une banquette. Elles possédaient cependant moins de gradins courants que les *kerkis* médianes. La disposition n'était pas la même du côté nord et du côté sud (Fig. 25).

Du côté nord, il y a place dans les *kerkis* KIIb, KIIc et KIIb pour treize gradins (G20 à G32), avec à l'arrière de la banquette sommitale un passage d'une largeur minimale de 0,50 m. Les vestiges conservés laissent penser que le sol du passage (niveau : ca + 11,38 m) était surélevé par rapport à celui du dernier gradin courant (niveau : ca + 11,10 m). Dans KIIc, il demeure en place en G33 des élé-

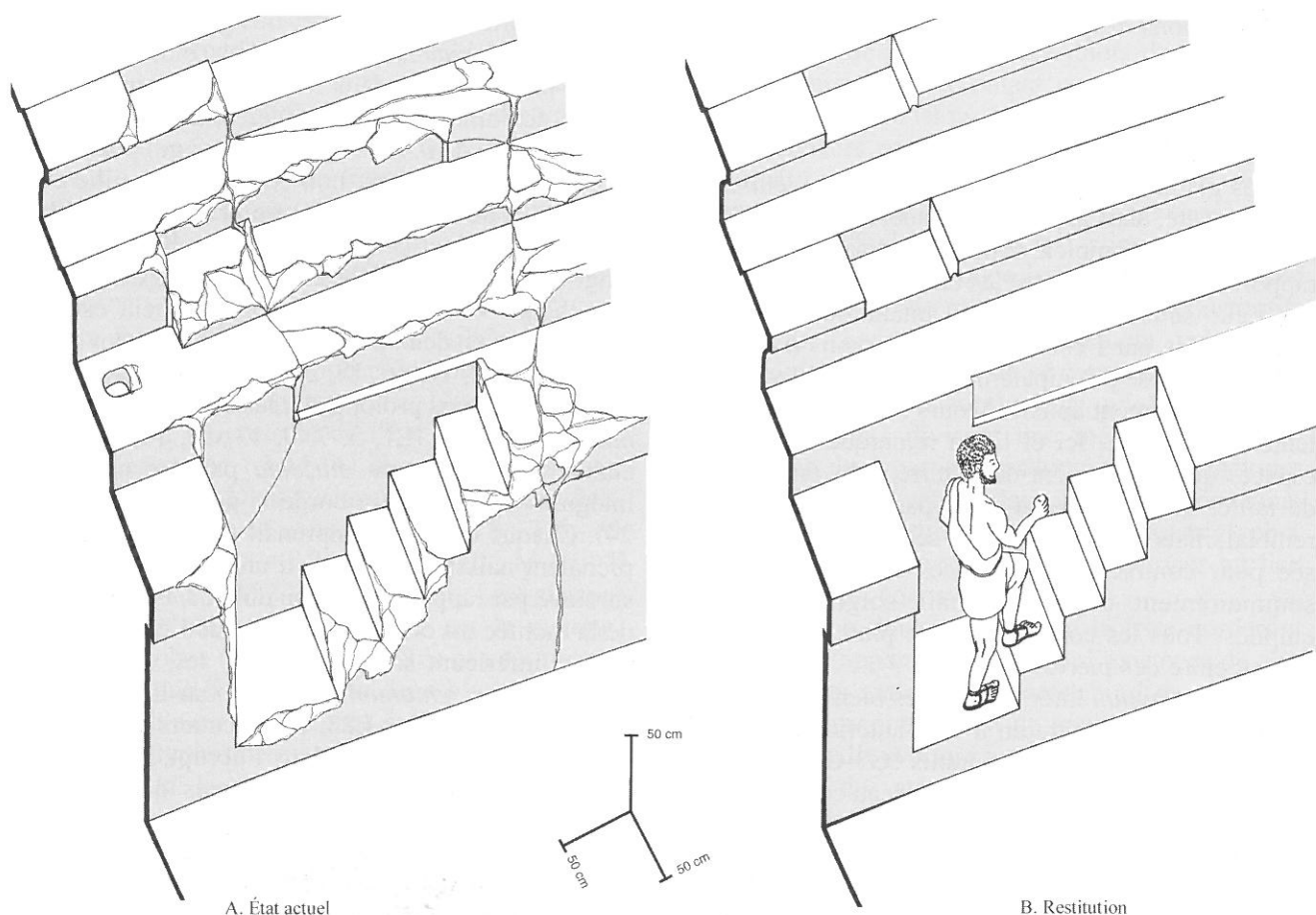


Fig. 24 : Axométrie de l'escalier d'accès au *maenianum* supérieur entre KIV et KV (éch. :1/50).

ments d'un gradin courant qui n'était pas sommital. Il semblerait donc qu'il faille y restituer une banquette en G34, ce qui, en bordure de E4, réduirait à une vingtaine de centimètres la distance entre le dossier et le parapet surmontant le mur de soutènement latéral du *koilon*. La banquette n'était-elle pas continue dans KIIc ? Toute circulation sommitale était-elle interdite à cet endroit ? Le parapet y était-il plus étroit que nous ne l'avons restitué dans l'angle nord-est du *koilon* ? Nous ne saurions le dire. KIIb et c comme les autres *kerkis* septentrionales du *maenianum* supérieur recevait dix-sept gradins (G20 à G36).

Du côté sud, la *kerkis* KXIc recevait douze gradins (G20 à G31) avec un passage qui, à l'arrière de la banquette placée en G31, régnait avec le niveau de G30 conformément au dispositif conservé en bordure du *diazoma*, où le passage a même niveau que le dernier gradin courant (G18) du premier *maenianum*. La restitution est assurée par la conservation dans KXIc d'un bloc de G30 (niveau : + 10,66 m) et d'une petite surface du passage

(niveau : + 10,73 m). Une distance d'un peu plus d'1,50 m séparait au sommet de E23 le parapet sommital du revers du dossier de G31. Elle se réduisait à un minimum de 0,50 m en bordure des *kerkis* KXIb et KXIc qui, elles aussi, devaient contenir douze gradins. Si l'on accepte que le passage a pu être aussi étroit, on restituera treize gradins dans KXIb (G20 à G32). Les vestiges en place d'un gradin courant en G34 dans KIXc conduisent à restituer seize gradins dans cette *kerkis* (G20 à G35), ce qui réduirait à 0,30 m la distance entre le dossier de G35 et le parapet sommital et suscite donc les mêmes interrogations que pour KIIc. A partir de KIXb on trouvait dix-sept gradins (G20 à G36).

Au flanc nord comme au flanc sud le passage qui courait entre les dossiers des banquettes sommitales et le parapet couronnant les murs de soutènement latéraux avait une épaisseur variable et un niveau qui s'élevait à mesure que l'on progressait vers l'Est. Le détail de son aménagement reste à étudier.



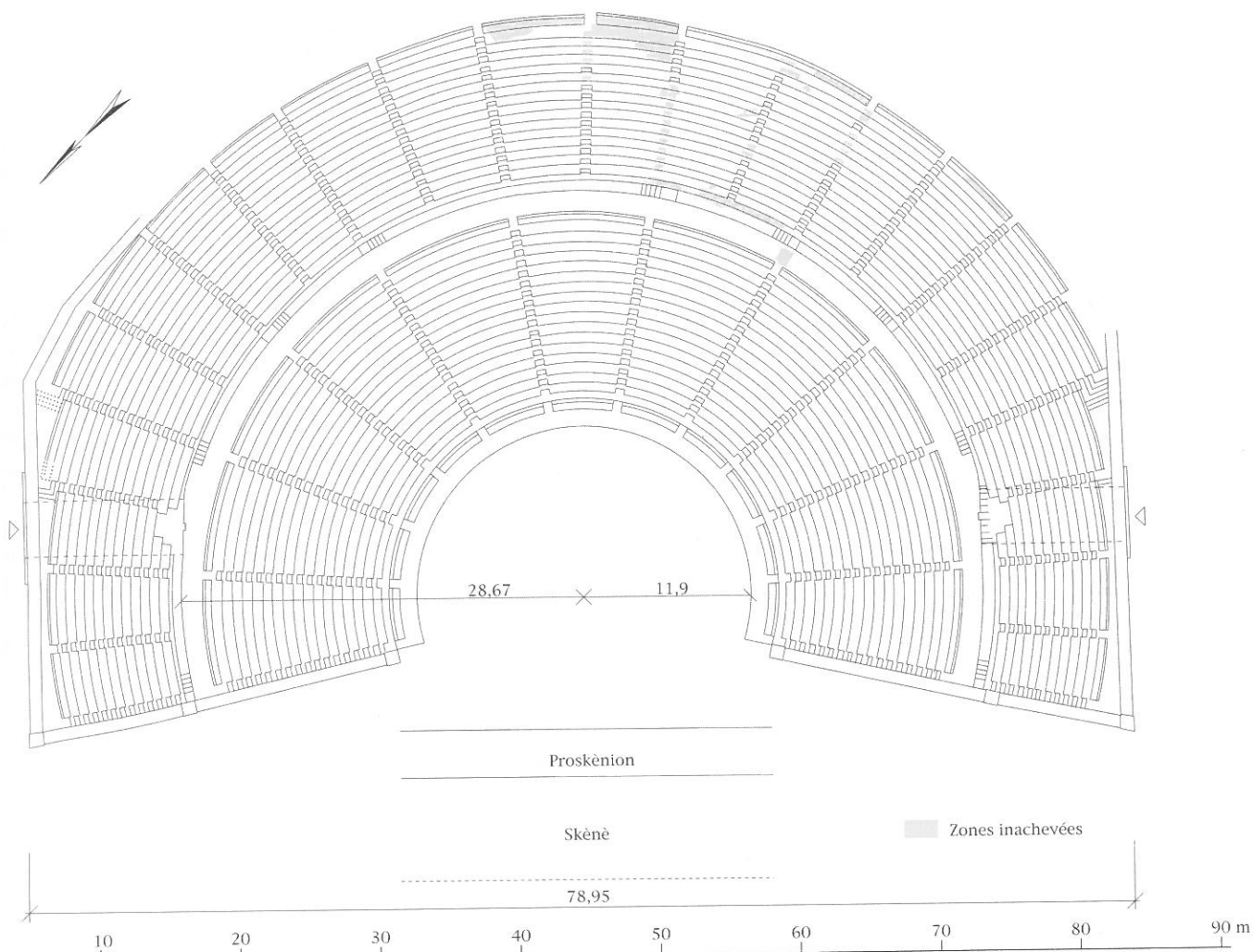


Fig. 25 : Plan restitué du *koilon* (éch. : 1/500).

#### 2.4. La datation du monument

Nulle part la fouille n'est descendue sous le niveau des premiers sols associés au monument. La datation de sa mise en chantier ne peut être pour l'heure approchée que par vraisemblance historique et par comparaison du plan, de l'ornementation et de la technique de construction avec ceux d'autres édifices.

On sait qu'après 167 av. J.-C., voire seulement au lendemain de la guerre d'Aristonikos<sup>39</sup>, la confédération lycienne organisa des *Romaia*. Le concours, célébré en l'honneur de Rome, déesse

Epiphane, Ev[ergétis], à laquelle fut associée Létô puis Auguste, comprenait des épreuves musicales, gymniques et hippiques. Trois épreuves musicales sont connues par un catalogue agonistique de la fin du II<sup>e</sup> s. ou du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. découvert au Létôn<sup>40</sup> : des épreuves d'aulètes, de citharistes et de citharèdes. La célébration du concours suppose l'existence d'un théâtre qu'il convient très vraisemblablement d'identifier avec le théâtre découvert au Létôn.

Rien dans le plan du monument ne s'oppose à une datation dans le courant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., que l'on songe au bâtiment de scène à profond *proskè-*

39) Errington, 1987 : 114-118.

40) Robert, 1978, sur un point complété par Daux, 1980 : 557.

nion dorique, aux *parodos* ouvertes, au *koilon* en demi-cercle outrepassé, au *diazoma* accessible par deux passages voûtés ou aux gradins à face antérieure à cavet sous bandeau. L'ornementation de l'accès méridional au *diazoma*, les moulures de la tête du mur de soutènement antérieur septentrional et les divers types de scellements relevés dans les éléments du premier bâtiment de scène vont dans le même sens.

Le théâtre a-t-il été mis en chantier non pas pour recevoir des Romaia, mais, quelques décennies plus tôt pour un concours en l'honneur de Léo qui'aurait institué la confédération lycienne ? Chr. Le Roy a supposé l'existence d'un tel concours, mais il n'en est pour l'heure aucune attestation publiée<sup>41</sup>. Probablement donc mis en chantier dans le second tiers du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., le théâtre ne doit pas pour autant être tenu pour un édifice rapidement terminé. Le *koilon* présente en effet non seulement des traces d'inachèvement, mais aussi certaines différences entre des éléments que l'on attendrait identiques dans les parties hautes et dans les parties basses de la construction.

Si le premier *maenianum* a été entièrement terminé, les deux passages voûtés, le *diazoma* et le second *maenianum* sont en revanche partiellement inachevés. Les moulurations des murs des passages sont inachevées. Dans le *diazoma*, une zone du sol n'a pas été ravalée. Il en va de même pour plusieurs sièges du *maenianum* supérieur qui présentent une surface grossièrement piquetée où le siège n'a pas été distingué du repose-pied. Entre KVIb et KVIIIc les traces d'inachèvement de la taille sont plus importantes. Dans KVIIb et KVIIc, le repose-pied de G20 n'a pas été réalisé. Plusieurs marches des escaliers E12, E13, E14, E15, E16 et E17 manquent. A l'emplacement attendu de certaines sections des derniers gradins de KVIb, KVIc et KVIIIc on trouve le rocher naturel. Dans ces mêmes *kerkis*, le siège de la banquette G36 n'a pas été taillé.

Dans les murs de soutènement latéraux l'appareil change à l'Est des passages voûtés. Les moulurations de couronnement des trois bases intégrées à chaque mur de soutènement antérieur ne sont pas les mêmes. Au sommet du mur le talon droit remplace l'*ovolo* lisse adopté en tête et en bordure du *diazoma*. Les pieds surtout des banquettes et du gradin G20 se distinguent entre elles. La proédrrie comporte des pattes stylisées en bandeau d'un type

courant à l'époque hellénistique. La banquette en bordure du *diazoma* (G19) n'est pas pourvue de ce ornement. Le gradin G20 ne semble pas avoir comporté de pattes dans les *kerkis* médianes KV, KVII et KVII, alors que les *kerkis* latérales, pour autant qu'elles sont conservées, en sont pourvues. Les pattes sont très stylisées dans KIV où elles prennent la forme d'éléments ovoïdes s'évasant à la base sur des disques (Fig. 26), alors que dans KVIIIc, KVIIIc et KIXb, elles sont dotées de quatre doigts. La banquette G36 a des pieds en forme d'éléments ovoïdes combinés à des sections de cône dans KIV (Fig. 27) et en forme de pattes de lion à six doigts dans KV (Fig. 28).

Tout se présente comme si les travaux dans le *koilon* avaient duré, non sans interruptions, pendant de nombreuses décennies avant d'être interrompus, sans que soit totalement réalisé le projet adopté au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les réalisateurs auraient tout au long du chantier été fidèles au plan initial dans ses grandes lignes, mais en auraient adapté les détails aux goûts du jour. Les murs antérieurs du *koilon*, leurs retours jusqu'au *diazoma* et les gradins du premier *maenianum* seraient à attribuer à une première phase de travaux. Les passages voûtés, qui ne sont pas nécessairement contemporains, auraient été construits vers la même époque. Les murs latéraux à l'Est des passages et, progressivement, les gradins du second *maenianum* auraient été construits dans une seconde phase.

### 3. LES MODIFICATIONS APPORTEES AU MONUMENT ET SON ABANDON

#### 3.1. Les modifications d'époque impériale

Des modifications ont affecté le bâtiment de scène, l'*orchestra* et le *koilon* hellénistiques. Seules celles qui furent réalisées dans l'*orchestra* sont approximativement datées. Les autres ne sont ni précisément situées dans le temps ni nécessairement contemporaines entre elles.

#### *Le bâtiment de scène*

Dans le sondage S95.II (Pl. I), on a mis au jour, à un niveau moyen de - 1,40 m, la couche de destruction du bâtiment de scène. On en a décapé la partie supérieure, composée de terre alluvionnaire,

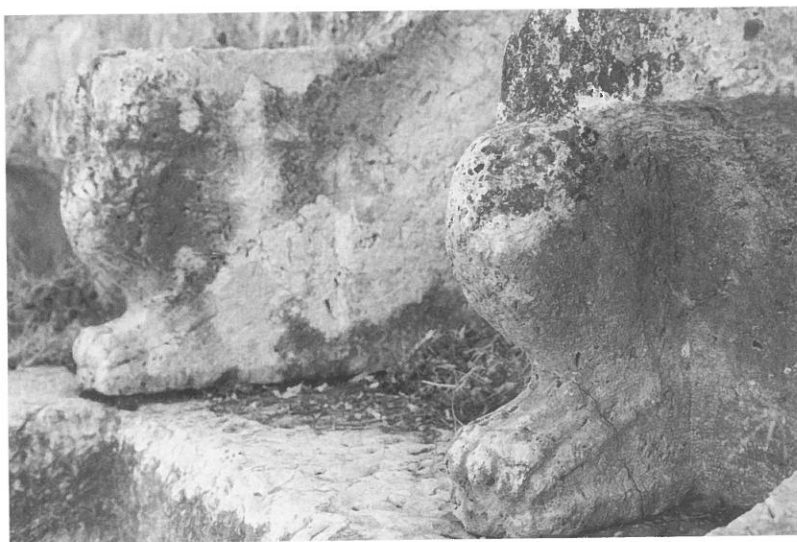
41) Le Roy, 1991 : 349 ; 1998 : 16.



**Fig. 26 :** Pied du gradin G20 en bordure de l'escalier E8.



**Fig. 27 :** Pied du gradin G36 en bordure de l'escalier E8.



**Fig. 28 :** Pieds du gradin G36 en bordure de l'escalier E10.

qui présentent des plans circulaires ou carrés. Ils sont implantés au pied de gradins courants dont les bandeaux antérieurs ont été échancrés. Ces encastrement se trouvent dans G6 (un exemplaire dégagé dans S91 et un autre dans S95.I ; D. moyen : 0,22 m), dans G12 (D. moyen : 0,20 m) ainsi que dans le repose-pied de G20 (D. ou côté moyen : 0,16 m) et dans G25 (D. ou côté moyen : 0,17 m)<sup>48</sup>. Plusieurs attaches de cordes ménagées par le percement du nez de certains gradins sont à associer à ces ouvrages ainsi que trois autres grosses attaches taillées en amont du *koilon*, respectivement disposées par rapport à son axe, l'une légèrement vers le Nord et les deux autres légèrement vers le Sud.

### 3.2. L'abandon et la destruction

Le *koilon* doit sans doute au moins partiellement son excellente conservation à l'absence de scellement de ses blocs : il a été négligé par les récupérateurs de métal, qui n'ont pas épargné les temples. En des temps qui resteront probablement partiellement indéterminés certaines parties de la construction ont cependant été démontées et d'autres se sont effondrées.

Les deux bases situées aux sommets des angles nord-ouest et sud-ouest ont été renversées. Le parapet des passages sommitaux et son couronnement ont été enlevés. Probablement étaient-ils constitués de pièces de formes simples qui les rendaient facile à réutiliser. Le repose-pied de G20, constitué de parallélépipèdes, a de même presque entièrement disparu. C'est en revanche la qualité du calcaire employé qui explique la destruction partielle du passage voûté septentrional. Les récupérateurs de pierre en ont démonté l'arc de tête sud dans son ensemble et, partiellement les assises supportant les voûtes et la façade nord, où plusieurs masques ont été martelés. Ces démontages ont favorisé l'éboulement d'une partie des gradins des *kerkis* KI et KII au-dessus du *diazoma*. Elles n'en sont cependant peut-être pas la cause unique puisque de semblables éboulements ont aussi affecté les gradins dans KX et KXI alors que le passage voûté sud est demeuré intact.

Le bâtiment de scène n'a pas été retrouvé effondré sur lui-même. Très peu d'éléments de la toiture ont été mis au jour au sommet de sa couche de destruction. Après son abandon, il a été pillé, puis s'est trouvé petit à petit enseveli sous les allu-

vions. En un temps où ces dernières couvraient le quatrième gradin, les parties émergeant au-dessus du niveau du sol furent arasées. Les plus gros blocs furent débités à l'aide de coins et disposés au pied du *koilon*, où ils ont été découverts. Il n'est cependant pas sûr que tous les blocs trouvés sur le quatrième gradin proviennent de l'édifice scénique. La question se pose en particulier pour une série de cinq blocs d'assise sommitale moulurée (48-50, 53, 55). Tous sont taillés dans un calcaire beige et couronnés de la succession d'un congé, d'un quart-de-rond, d'un cavet et d'un bandeau droit. Leurs faces antérieures sont finement parées au ciseau grain d'orge et leurs lits supérieurs sommairement aplatis à la grosse pointe ou au pic. Aux faces de joint, toutes les arêtes le long des faces visibles sont bordées de bandeaux d'anathyrose. On est tenté de déduire de leur présence en bordure des arêtes supérieures des faces de joint que les lits supérieurs étaient libres. Deux pièces, dont une angulaire, sont ornées d'armes en bas-reliefs : un casque (48) et l'association d'un bouclier et d'une lance (49).

48 (Fig. 31). Trouvé sur les alluvions recouvrant le gradin G4, dans le *kerkis* KIVa. Niveau supérieur : - 0,76 m ; niveau inférieur : - 1,28 m. Manquent sur toute la profondeur les deux angles inférieurs. L. : 79,5 cm ; ht. : 52 cm ; prof. : 80,5 cm. Au lit de pose, une encoignure. A la face antérieure, un casque de profil à droite, avec paragnatides et cimier. Au lit d'attente, dans l'angle postérieur gauche, mortaise de 38,5 x 5 x 38,5 cm en L. x l. x prof.

49 (Fig. 32). Trouvé sur les alluvions recouvrant le gradin G4, dans le *kerkis* KIVa. Niveau supérieur : - 0,77 m ; niveau inférieur : - 1,28 m. Bloc angulaire. L. (face ornée) : 83,4 cm ; ht. : 50,5 cm ; prof. : 85,8 cm. Sur l'une des faces un bouclier rond bombé à bordure lisse<sup>49</sup> et, sur la diagonale, une lance, qui devaient se poursuivre sur le bloc conjoint de l'assise inférieure.

50. Trouvé sur les alluvions recouvrant le gradin G4, dans le *kerkis* KVa. Niveau supérieur : - 0,77 m ; niveau inférieur : - 1,28 m. L. : 67,6 cm ; ht. : 51 cm ; prof. : 76,8 cm. A la face antérieure protubérance dans l'angle inférieur gauche.

53. Trouvé sur les alluvions recouvrant le gradin G4, dans le *kerkis* KVa. Niveau supérieur : - 0,78 m ; niveau inférieur : - 1,28 m. L. : 84,1 cm ; ht. : 49,5 cm ; prof. : 73,4 cm. A la face antérieure, bande haute de 7,5 cm, en légère saillie (1,5 cm), le long de l'arête inférieure.

48) Un encastrement de 0,14 x 0,12 m creusé dans la section de G9 découverte dans S95.I semble isolé.

49) Sur l'origine probablement macédonienne du motif : Polito, 1999.

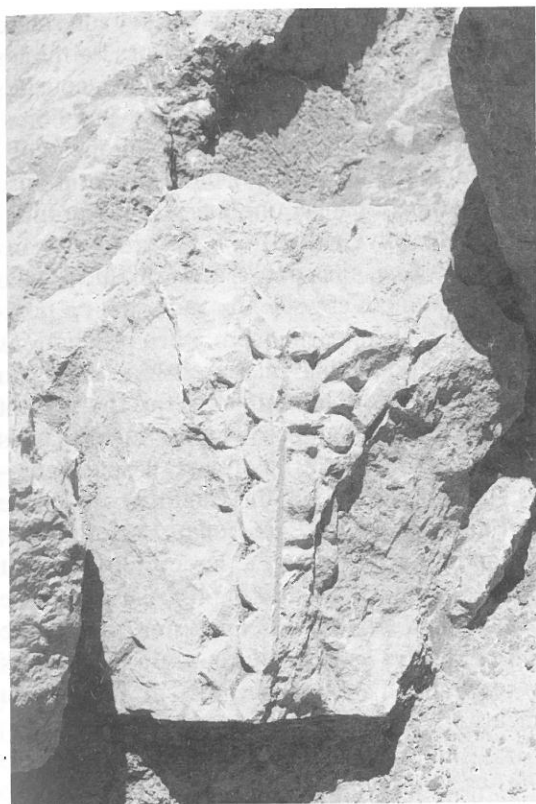


Fig. 30 : Le bloc 37.



Fig. 32 : Le bloc 49.

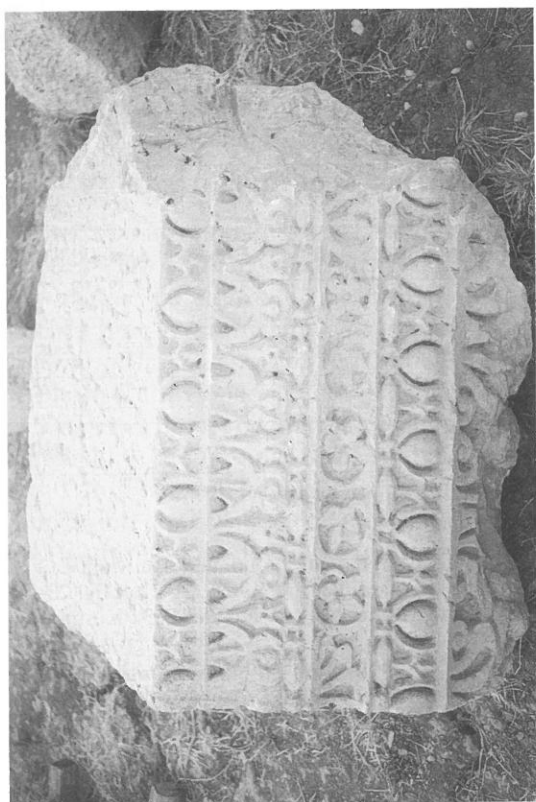


Fig. 29 : Le bloc 47.



Fig. 31 : Le bloc 48.

55. Trouvé sur les alluvions recouvrant le gradin G4, dans le *kerkis* KIVa. Niveau supérieur : - 0,65 m ; niveau inférieur : - 1,37 m. L. : 68,3 cm ; ht. : 51,5 cm ; prof. : 78,9 cm.

Si la restitution de toutes ces pièces à une même construction ne fait aucun doute, leur ordonnance et la destination de leur édifice d'origine est en revanche sujette à discussion. Elles ne semblent pas provenir du théâtre, non pas parce qu'une frise d'armes n'aurait pas sa place dans un tel édifice<sup>50</sup>, mais parce qu'elles sont d'un type inattendu dans un bâtiment de scène. On songera à une grande base ou, plutôt, à un monument funéraire<sup>51</sup>. L'identification de pièces provenant uniquement de l'assise sommitale de la construction peut laisser espérer la conservation en place des assises inférieures.

Par la suite l'alluvionnement s'est poursuivi et, parallèlement, la dégradation volontaire ou accidentelle du *koilon*. Dans les années 1970, enfin, le théâtre fut débarrassé des oliviers qui poussaient sur le *koilon*. C'est de cette époque qu'il convient de dater la couche de terre sombre qui recouvrait les alluvions à l'Est de la ligne reliant les deux murs de soutènement antérieurs du *koilon*. Lors du nettoyage, les terres couvrant les gradins furent réparties sur ce terrain qui alors était limité par une clôture entre les deux *analemmas*.

Le mobilier recueilli dans les trois sondages pratiqués dans le théâtre permet de caler chronologiquement les différents épisodes stratigraphiques relevés sur les coupes, depuis l'époque d'utilisation de l'édifice jusqu'à aujourd'hui. Toutefois, les datations de la destruction et de l'abandon du théâtre reposent sur un nombre encore limité d'éléments, il est donc indispensable de ne pas les considérer comme définitives, mais plutôt comme indicatives.

#### *Proposition de datation de l'abandon*

En 1995, le sondage II (Pl. I) implanté à l'emplacement supposé du bâtiment de scène s'est arrêté au sommet d'une couche interprétée comme la

démolition de la *skènè*. Cette couche est antérieure à la première phase d'alluvionnement. Parmi les vingt-deux fragments collectés dans les couches 102 et 104, quinze appartiennent à des amphores, cinq se rattachent au groupe des céramiques culinaires. Parmi eux, on remarque un fragment d'anse horizontale appartenant à une marmite de production romaine tardive (Pl. III: 7). Les deux tessons de céramique fine, une panse à paroi fine à pâte grise et un fragment engobé en rouge sont en position résiduelle. Ils appartiennent à des productions de la fin de l'époque hellénistique ou au début du Haut-Empire. Ce sont les amphores qui fournissent les données chronologiques les plus intéressantes pour ces deux US. Parmi les quinze tessons enregistrés (non représentés), un fragment de panse provient d'une amphore *Late Roman 1* et un autre, d'une amphore *Late Roman 2*, le dernier fragment identifiable se rattachant au type Kapitän 2. L'anse et le fond d'amphores rhodiennes sont sans doute résiduels (Pl. III: 8). La présence des amphores *Late Roman 1* et *2* nous place dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>.

#### *Les phases d'alluvionnement*

Le théâtre devait être abandonné déjà depuis longtemps, à l'époque où une première couche de limon (US 10) a recouvert le dernier sol de l'orchestra (Pl. II). Repérée dans le sondage I, elle a livré trente fragments de céramique, soit dix individus (tableau II).

**Tableau II : Données quantitatives US 10.**

Catég. production	Tot. fgts	Bords	Anses	NMI
Céram. fine	3	2	.	2
Céram. commune	18	4	1	5
Amphore	9	.	1	3
Total	30	6	2	10

50) Cf. la frise d'armes du théâtre hellénistique de Milet (Kleiner, 1968 : 71-72) et celle (bouclier rond, pelté) au front de l'estrade du théâtre de Termessos dans sa deuxième phase, datée de l'époque augustéenne (Bernardi Ferrero, 1969 : 21-22 et fig. 23-24). Sur les armes comme motifs décoratifs dans l'architecture hellénistique en Asie Mineure : Rumscheid, 1994 : 282-283 ; Kosmetatou, Waelkens, 1997 ; Polito, 1998 : 71-101.

51) Cf. les boucliers en relief qui ornent le tombeau de Ta Marmara (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) situé au Sud-Est de Didymes (Kader, 1995 : p. 202-203) et la ceinture de pierre du vaste tumulus du premier quart du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. découvert au Nord de Pella, à Arkontiko Yannitsón (Touchais, 1987 : 547 ; Chrysotomou, 1999 : 222 ; Chrysotomou, 2000 : 344-348). Voir aussi Polito, 1999 et, pour des armes représentés sur des sarcophages lyciens d'époque impériale, Schweyer 2002 : 17 et fig. 37-38.

52) Le fragment de panse d'amphore *Late Roman 2* présente un décor incisé profondément, formant des ondulations, cf. Piéri, 1998 : 100.

Seuls deux fragments appartiennent à la catégorie des céramiques fines (Pl. III: 9). Il s'agit de deux bords de coupe en céramique à paroi fine engobée, à pâte orange. L'engobe est non grésé, de couleur brune.

La céramique commune regroupe plus de la moitié des tessons, dont une majorité de céramique culinaire. On reconnaît le bord d'une marmite (Pl. III: 10) et le bord d'un récipient à lèvres évasées, sous laquelle l'anse s'attache directement (Pl. III: 11). Deux individus appartiennent au groupe des céramiques communes à pâte calcaire beige jaune, à engobe orangé (Pl. III: 12 et 13). Le fragment de bord peut être rattaché à une forme présente en grand nombre sur le site de Limyra<sup>53</sup> (Pl. III: 12). Il trouve un parallèle proche dans le dépôt 14 de la fouille de Sarāḫane daté du premier quart du VI<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>.

Parmi les neuf fragments d'amphores, un col d'amphore Kapitān 2 a pu être identifié. Une épaulement (Pl. III: 14) et une anse restent sans identification précise. Enfin, un fragment de bord, appartenant peut-être à une petite amphore de table (Pl. III: 15), complète la description des céramiques trouvées dans l'US 10.

Au total, peu d'éléments permettent de préciser la date de formation de cette couche d'alluvions, postérieure au début du VI<sup>e</sup> siècle, si l'on s'appuie sur la présence des amphores romaines tardives dans les niveaux antérieurs et sur le bord de céramique commune (Pl. III: 10) dans la couche 10. Ces quelques éléments montrent que trois siècles environ se sont écoulés entre l'aménagement du dernier sol de l'*orchestra* et la première couche d'alluvions.

Des limons ont piégé, à la base des gradins, du matériel vraisemblablement glissé depuis les parties hautes du *koilon*, qui correspondent aux couches 8 et 9. Ce matériel céramique fournit un *terminus post quem* pour la formation de la deuxième phase d'alluvionnement (tableau III).

Dans ces deux couches, la céramique fine rassemble 20 % des fragments sur un total de 128 tessons. Parmi eux, quatre appartiennent à des lampes à huile (non représentées) de production impériale. Deux autres tessons de lampe, un fragment de cuve

à pâte grise et un bec à pâte grise, sont peut-être des productions cniennes d'époque hellénistique. Parmi les autres fragments de céramique fine, il faut noter la présence sans doute résiduelle de six fragments d'*Eastern Sigillata A*. On reconnaît un bord d'*Eastern Sigillata A*, Atlante forme 46 (Pl. IV: 1) datée de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, et deux bords de plats (Pl. IV: 2 et 3), Atlante forme 4A et forme 5B, respectivement datées de l'époque augustéenne et du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>55</sup>. Les deux autres bords, non représentés car trop fragmentaires, ainsi que les fonds, n'ont pu être rattachés à des formes connues (Pl. IV: 4 et 5).

Tableau III : Données quantitatives US 8 et 9.

Catég. prod	Tot. fgts	Bords	Fonds	Anses	NMI
Céram. fine	26	5	4	.	13
Céram. commune	71	12	8	6	26
Amphore	26	2	1	3	6
Produc. non id.	5	.	.	.	1
Total	128	19	13	9	46

La plus grande partie de la céramique des couches 8 et 9 est constituée de vaisselle commune, soit 71 fragments. Treize tessons présentent une pâte calcaire, correspondant à la vaisselle de service et de préparation. Deux bords appartiennent à des formes fermées (Pl. IV: 7 et 8) et deux autres à des formes ouvertes de bassin (Pl. IV: 9 et 10). On reconnaît également un bouton de couvercle (Pl. IV: 11). Le bord (Pl. IV: 6) et les fonds (Pl. IV: 12, 13, 14 et 15) proviennent plutôt de cruches de différentes tailles.

Huit individus se rattachent aux productions culinaires. Parmi eux, un bord de marmite (Pl. IV: 16) trouve un parallèle proche à Ephèse, daté du V<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>, alors qu'un bord de pot à cuire (Pl. IV: 17) se rapproche d'une autre forme présente sur le même site<sup>57</sup> datée des V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle. Enfin, deux bords de pot (Pl. IV: 18 et 19) se rattachent à des séries culinaires plutôt datées de la période impériale, comme à Ephèse<sup>58</sup>, en position nettement résiduelle dans ce contexte.

53) Cette forme de marmite (?) se retrouve en grande quantité à Limyra parmi le mobilier d'un sondage réalisé en 1982 et qui fait actuellement l'objet d'une étude.

54) Hayes, 1992 : fig. 33, 36.

55) Pour la forme 4, cf. Hayes, 1985 : 15-16, Tav. I, 9 et pour la forme 5B, cf. Hayes, 1985 : 17, Tav. II, 2.

56) Gassner, 1997 : 174-175 et Taf. 57, 724.

57) Gassner, 1997 : 174 et 176 et Taf. 58, 727.

58) Gassner, 1997 : 173-174 et Taf. 557, 713.

Les amphores rassemblent vingt-six fragments, dont deux bords d'amphore de Cnide d'époque impériale (Pl. IV: 20 et 21), une anse d'amphore rhodienne et une anse de section ovale non identifiée (non représentées), ainsi qu'un pied à bouton très usé caractéristique des productions cniennes (Pl. IV: 22). L'ensemble des amphores est largement antérieur à la date de formation des coulées de remblais 8 et 9.

Dans ce lot de matériel où la céramique résiduelle occupe une grande place, les éléments les plus récents sont les fragments de céramique culinaire datés des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles si on les compare avec les trouvailles d'Ephèse.

Ces coulées de remblais ont été scellées par une nouvelle phase d'alluvionnement qui a continué à combler l'*orchestra*, recouvrant totalement la première banquette. Elle est matérialisée par deux couches équivalentes : l'US 7 fouillée en 1995 dans le sondage I et l'US 217 mise en évidence dans le sondage implanté de part et d'autre du mur de *parodos* nord en 1997. Les deux couches correspondent à un niveau d'alluvionnement à la surface duquel les indices de fréquentation sont nets : concentration de fragments de tuiles et de briques provenant peut-être du bâtiment de scène. Parmi la vingtaine de tessons recueillis, six appartiennent au groupe des céramiques culinaires, dont deux proviennent d'un couvercle (Pl. V: 1) et d'un pot à cuire (Pl. V: 2). Ce pot à petite lèvre saillante est similaire à ceux trouvés à Xanthos<sup>59</sup> dans les niveaux des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles. Cinq autres fragments correspondent à une forme de grand bassin ou un vase de stockage à bord rentrant en pâte calcaire beige jaune (Pl. V: 3). Il comporte une ligne de décor de traits verticaux et deux registres de vagues incisés. Enfin un bord d'amphore d'origine africaine (Pl. V: 4), de type Keay LVA, daté de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, complète ce lot modeste de céramique<sup>60</sup>.

Six fragments de verre font également partie du matériel de ces couches. Le fragment de pied (Pl. V: 7) de couleur bleu-vert d'eau, semble proche d'une forme de verre à tige pleine (forme 23b) daté dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. Les fragments de

lèvres évasées (Pl. V: 5 et 6) trouvent à Ephèse, des parallèles datés de la fin de l'époque romaine tardive ou du début de la période byzantine<sup>62</sup>. L'association de la vaisselle culinaire, de l'amphore et des fragments de verre conduit à proposer la fin du VI<sup>e</sup> ou le VII<sup>e</sup> siècle comme *terminus post quem* pour la formation de la troisième grande phase d'alluvionnement.

Les blocs placés sur le quatrième gradin ont été recouverts par des limons déposés au cours d'une phase d'inondation et d'alluvionnement du sanctuaire, celle-ci est matérialisée par les US 6 et 206. Elles ont livré 74 fragments de céramique (tableau IV).

**Tableau IV :**  
**Données quantitatives US 6 et 206.**

Catég. production	Tot .fgts	Bords	Fonds	Anses	NMI
Céram. fine	23	7	.	2	19
Céram. commune	35	9	5	7	23
Amphore	14	3	.	7	10
Céram. glaçurée	1	1	.	.	1
Produc. non id.	1	.	1	.	1
Total	74	20	6	16	54

La plupart des tessons de céramique fine apparaissent nettement résiduels. On compte trois fragments de coupes à anse en P (non représentés), dont la production se place à l'époque hellénistique. A pu être identifié un bord de coupe en *Eastern Sigillata A*, forme 20 (Pl. VI: 1), produite durant la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>63</sup>. Les éléments les plus récents sont deux bords de céramiques *Late Roman C* (Pl. VI: 2), forme 3, variante C, datée du milieu du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>64</sup>. La pâte de couleur rose a une texture fine, l'engobe est orangé. Un fragment de bord de céramique *Late Roman D*, forme 2.1<sup>65</sup> complète l'inventaire des céramiques fines (Pl. VI: 3). La pâte est dure, dense et bien cuite. L'engobe peu épais, de couleur brune, couvre l'intérieur de la coupe, s'interrompt au milieu de la

59) Pellegrino (à paraître) : pl. 10, 3 : Acro 00/07 n° 299.

60) Keay, 1984.

61) Foy, 1995 : Forme 23b, p. 208-209 et pl. 15, p. 233.

62) Gassner, 1997 : 215 et Taf. 69, 890.

63) Hayes, 1985 : 23 et Tav. III, 8.

64) Hayes, 1972 : 337.

65) Hayes, 1972 : 373-374.



partie aplatie de la lèvre et reprend à l'extérieur à partir du décor incisé. Cette forme est datée du milieu du V<sup>e</sup> siècle.

Les 35 fragments de céramique commune se répartissent entre productions à pâte calcaire et céramique culinaire. Le groupe le plus important, à pâte calcaire, de couleur beige, rassemble des formes de bassin large (Pl. VI: 4), des fonds annulaires appartenant peut-être à des formes de cruche (Pl. VI: 5, 6 et 7), un bord de pichet (Pl. VI: 8) et une lèvre de type indéterminé (Pl. VI: 9). Les céramiques culinaires constituent le deuxième groupe avec six individus sur vingt-trois. Dix fragments appartiennent à un pot à cuire à anse horizontale (Pl. VI: 10), semblable à ceux que l'on peut voir à Xanthos<sup>66</sup> dans les couches datées des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles. Un autre pot à cuire présente un profil différent (Pl. VI: 11).

Parmi les quatorze fragments d'amphores inventoriés, les formes identifiables appartiennent à des productions d'époque impériale, soit deux amphores de Rhodes, une amphore de Cnide (Pl. VI: 12) avec une lèvre en bourrelet épais et trois anses d'amphores Dressel 2/4. Un fragment de bord (Pl. VI: 13) n'a pu être rapproché d'un type connu. Dans cette couche on note l'absence des amphores d'époque tardive, à l'exception d'un fragment de panse appartenant peut-être à une amphore *Late Roman I*.

Il faut noter la présence dans ces niveaux d'un fragment de céramique glaçurée (Pl. VI: 14). Il s'agit d'un bord de plat à couverture blanche, décoré de larges bandes vertes et de lignes brunes entrecroisées correspondant peut-être à une production post-byzantine<sup>67</sup>.

Ce tesson très largement postérieur aux autres céramiques, bien qu'unique, introduit un doute sur la datation des strates 6 et 206 dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas exclu que la formation de la couche soit plus tardive et que le matériel du VII<sup>e</sup> siècle soit lui-même en position résiduelle.

L'étude du mobilier trouvé dans les sondages du théâtre permet donc seulement de proposer des fourchettes de datation larges, en raison du nombre limité de tessons et de la proportion importante de céramique résiduelle. Il semble que le dernier sol de l'*orchestra* ait été aménagé à la fin du II<sup>e</sup> ou au

début du III<sup>e</sup> siècle. Quelques éléments appartenant au sommet de la couche de destruction du bâtiment de scène sont datés du début du VI<sup>e</sup> siècle. La première couche d'alluvions (US 10) se place au moins dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle. La deuxième période d'apport d'alluvions (US 7 et 217) dont le sommet est marqué par une phase de fréquentation et d'activité dans le théâtre au niveau du quatrième gradin a livré quelques tessons datés du VII<sup>e</sup> siècle. Les couches qui lui succèdent (US 6 et 206) comportent de la céramique donnant la même fourchette chronologique, à l'exception d'un fragment glaçuré d'époque médiévale. Dans les niveaux supérieurs, la proportion de matériel résiduel augmente et il est encore difficile de caler chronologiquement les phases d'alluvionnement les plus récentes. Il apparaît d'ores et déjà que la zone du théâtre est encore fréquentée aux époques médiévale et moderne. En témoignent des fragments de céramiques glaçurées et des tessons de céramiques communes.

\*  
\* \*

Le théâtre du Létôon se range parmi la petite trentaine d'édifices de ce type connus en Lycie<sup>68</sup>. Il y est, semble-t-il, le seul à être associé à un sanctuaire et non à une agglomération. Comme beaucoup, il fut mis en chantier à l'époque hellénistique et transformé à l'époque impériale. Pour l'heure, il est impossible de comparer l'évolution du monument à celle d'autres théâtres de la région, d'autant qu'aucun d'entre eux n'a été l'objet d'une étude monographique. On se contentera, pour le bâtiment de scène, de remarquer que son *proskènon* adoptait l'ordre dorique habituel dans ce type de construction en Lycie et, pour le *koilon*, de relever ses singularités les plus notables. Si son plan avec des flancs rectilignes et des gradins en demi-cercles outrepassés est banal, sa décoration et la configuration de ses accès au *diazoma* sont, en revanche, hors du commun.

Une ornementation, particulièrement développée, était portée par le mur de soutènement périphérique. Les deux sections bordant les *parodos* étaient chacune rythmée de trois bases moulurées, respectivement placées en tête, en bordure du

66) Pellegrino (à paraître) : pl. 10, 3 : Acro 00/07 n° 299.

67) Indication cordialement transmise par V. François.

68) Voir la carte des théâtres de Lycie publiée par B. Kupke, dans Kolb, Kupke : 1992, 6, Abb. 8.

*diazoma* et au sommet. On manque de *koilons* aussi bien conservés que celui du Létôn pour se prononcer sur la fréquence d'un tel dispositif, mais quoi qu'il en ait été, la présence de statues de bronze sur les deux bases intermédiaires paraît singulière. Elle l'est d'autant plus que, d'une part, les bases de tête, ou du moins la base septentrionale, n'ont pas porté de statue consacrée par la communauté ou par un particulier comme il est habituel dans les théâtres hellénistiques, et que, d'autre part, les bases intermédiaires ne sont pas inscrites. Sauf à supposer que des dédicaces afférentes aux effigies qu'elles portaient aient été gravées ailleurs, on admettra donc que ces statues faisaient partie de la décoration du monument incluse dans le projet des constructeurs.

Le reste de l'ornementation affectait les accès voûtés au *diazoma*. De tels accès sont attestés dans quelques autres édifices de Grèce et, surtout, d'Asie Mineure à l'époque hellénistique<sup>69</sup>.

Le plus ancien exemplaire connu se trouverait au théâtre de Sicyone, dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>70</sup>. Les têtes des arcs ne portent aucun décor. La face nord du tunnel septentrional est masquée par un mur interrompu par une ouverture en encorbellement.

A Alinda, vers la fin du III<sup>e</sup> s. ou le début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>71</sup>, les deux passages voûtés conduisant au *diazoma*, sans être alignés, suivaient une direction plus proche de la perpendiculaire à l'axe du monument que de celle des escaliers rayonnants du *koilon*<sup>72</sup>. Ils ouvrent vers l'extérieur dans des murs rectilignes. A leurs deux extrémités l'archivolte se compose d'un bandeau sous cavet bordant l'extrados. Les sommiers reposent sur des chapiteaux.

Un dispositif similaire se trouvait, vers 200 av. J.-C., au théâtre d'Assos, où les deux passages voûtés suivaient une direction intermédiaire entre celle de la façade de l'édifice scénique et l'orientation des rayons du *koilon*<sup>73</sup>. Leurs débouchés vers l'extérieur étaient articulés à des sections de murs rec-

tilignes, auxquelles ils n'étaient pas perpendiculaires. Aucune ornementation des arcs de tête n'a été signalée.

Au théâtre d'Iasos, avant le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., deux passages voûtés rayonnants traversaient la partie supérieure du *koilon*<sup>74</sup>. Ils étaient aménagés à des emplacements dissymétriques par rapport à l'axe du *koilon*. Le relevé fait par Ch. Texier de l'accès extérieur au passage nord montre un linteau surmonté d'une ouverture de décharge triangulaire limitée par deux assises de blocs en encorbellement<sup>75</sup>.

A Cnide, au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., deux passages voûtés, dont l'un coudé, ouvraient dans les flancs rectilignes du *koilon* et conduisaient au premier *diazoma*<sup>76</sup>.

A Tralles, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., deux passages voûtés, articulés à des murs périphériques courbes, conduisaient au second *diazoma*<sup>77</sup>. Ils étaient presque alignés, leurs axes respectifs formant entre eux du côté du *koilon* un angle un peu inférieur à 180°.

A Alabanda, à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., deux passages voûtés rayonnants, articulés à des murs périphériques courbes, conduisaient au *diazoma*<sup>78</sup>. Les arcs de tête des deux voûtes sont lisses. Du côté est, l'ouverture donnant sur l'extérieur est jointée de deux pilastres taillés dans les assises de l'*analemma*. Ils portent fictivement un linteau à moulures très simples, qui est séparé du sommet de l'arc par une assise. L'ensemble n'est pas couronné d'un fronton. Du côté ouest le dispositif est plus rustique encore. Deux pièces de granite couronnées de parallélépipèdes en saillie jouent le rôle de pilastres. Des blocs qui sont plus longs et plus fins que ceux du reste du mur, mais qui sont dépourvus de toute moulure, servent d'entablement.

Le théâtre de Caunos comptait, à la fin de l'époque hellénistique, deux accès voûtés au *diazoma* qui, contrairement aux dispositifs des autres monuments ci-dessus mentionnés, ne se trouvaient

69) Isler, 1999b : 684-686. Voir aussi, en Sicile, le théâtre de Ségeste.

70) Datation avancée par Fiechter, 1931 : 27. Boyd, 1978 : 15-18 est très prudent sur la date des passages. Il les qualifie d'hellénistiques et se demande si le tunnel septentrional n'est pas postérieur à son répondeur méridional.

71) Pour cet édifice, comme pour les suivants, nous transcrivons les datations communément admises, sans ignorer qu'elles ne sont pas solidement fondées.

72) Bernardi Ferrero, 1969 : 188 et fig. 268-269 ; Boyd, 1978 : 67-69 ; Bean, 1980 : 165 et Pl. 49.

73) Boyd, 1978 : 50-51 ; Bernardi Ferrero, 1970 : 39 et fig. 34-35.

74) Bernardi Ferrero, 1970 : 70 ; Johannowsky, 1972 : 451-453.

75) Relevé reproduit par Bernardi Ferrero, 1970 : Pl. XII.

76) Love, 1969 : 218 ; 1970 : 151 ; 1972 : 394. ; H. P. Isler, in Cianco Rossetto, Pisani Sartorio, 1994 : 511.

77) Dörpfeld, 1893 : 405 ; Bernardi Ferrero, 1970 : 109. Par comparaison avec le dispositif de Tralles, W. Dörpfeld a aussi supposé, sans fondement matériel, des passages de ce type pour accéder au second *diazoma* du théâtre de Magnésie du Méandre : Dörpfeld, 1894 : 69.

78) Bernardi Ferrero, 1969 : 215-216 et fig. 295-300 ; Bean, 1980 : 157 et Pl. 43.

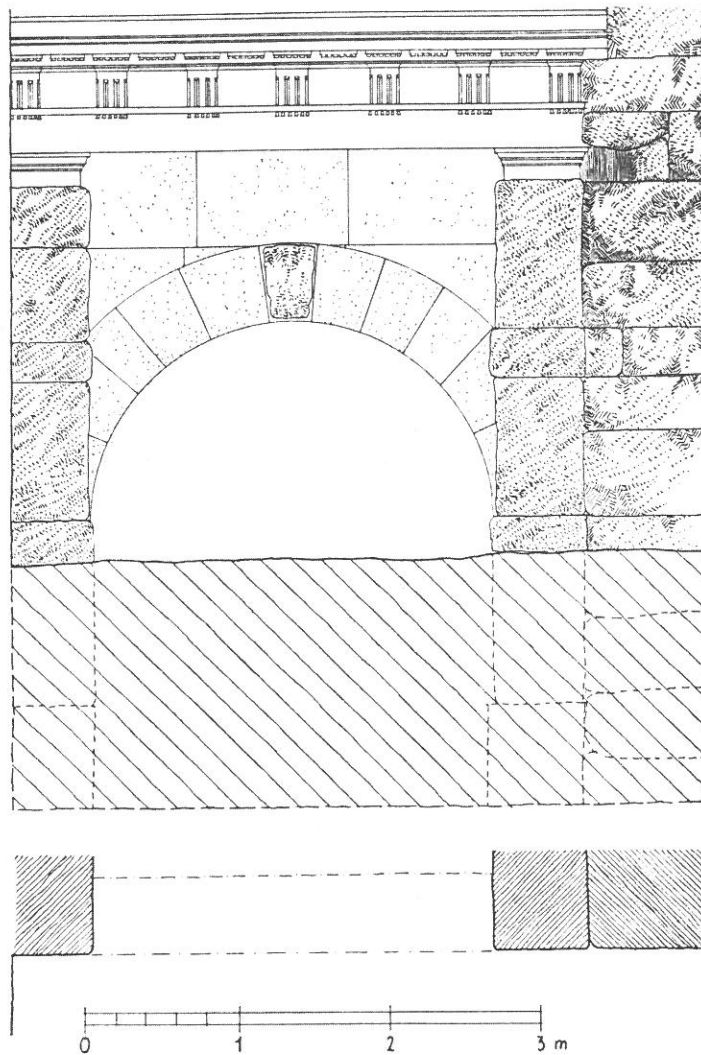


Fig. 33 : Le théâtre de Cibyra : ouverture du passage voûté donnant accès au *diazoma*, relevé de l'élévation (Bernardi Ferrero, 1966 : Pl. II) [éch. : 1/50].

pas symétriquement placés par rapport à l'axe de l'édifice, sur les ailes du *koilon*<sup>79</sup>. Tous deux traversaient la moitié nord-est du *maenianum* supérieur. Leurs directions étaient rayonnantes et le niveau de leurs sols d'environ 1,25 m sous celui du *diazoma*. Comme au Létôon probablement, la dénivellation était compensée par quelques marches qui interrompaient la circulation horizontale. Les arcs de tête de la voûte conservée ne présentent pas d'ornementation.

A la fin de l'époque hellénistique ou au début de l'époque impériale, le *diazoma* du théâtre de

Cibyra, enfin, était accessible du côté de son extrémité sud-ouest par un passage voûté ouvrant dans un mur périphérique courbe<sup>80</sup>. Contre son arc de tête, vers l'extérieur du monument, étaient plaqués deux épais pilastres portant un entablement dorique complet (Fig. 33). La hauteur d'une assise séparait le sommet de l'arc du soffite de l'architrave.

Dans l'histoire du développement des passages voûtés sous gradins à l'époque hellénistique, la Grèce fait ainsi figure de parangon et de parent pauvre. Les voûtes du théâtre de Sicyone ne sont cependant pas totalement isolées dans le

79) Bernardi Ferrero, 1970 : 212 et fig. 254-257.

80) Bernardi Ferrero, 1966 : 13-14, fig. 6-9 et Pl. II.

Péloponnèse au début de l'époque hellénistique puisqu'elles trouvent des parallèles aux stades de Némée (vers 330-320), d'Epidaure (III<sup>e</sup> s.) et d'Olympie (II<sup>e</sup> s. ?), où de semblables tunnels relient l'extérieur de l'édifice à la piste. Au II<sup>e</sup> et au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., l'Asie Mineure a largement développé ce mode d'accès aux *diazomas* de ses théâtres. Le plus souvent les passages voûtés s'ouvrent aux flancs des *koilons*, en positions symétriques par rapport à l'axe de l'édifice. Ils sont rectilignes et suivent des directions qui oscillent entre celles des rayons du *koilon* et celles des façades des bâtiments de scène. Parfois, cependant, les passages sont dissymétriques ou coudés. A Magnésie du Méandre et à Prusias ad Hypium, ils sont accessibles des *parodos*.

L'ornementation des têtes d'arc de ces passages n'est pas de règle. Hormis le théâtre du Létôn, elle a seulement été relevée entre la fin de l'époque hellénistique et le début de l'époque impériale à Alabanda et à Cibyra, où, dans les deux édifices mais selon des schémas sensiblement différents, des pilastres surmontés d'entablement ornent les accès ouverts dans le mur périphérique. Nulle part l'ornementation n'est aussi développée ni aussi soignée qu'au Létôn, où les niches de l'accès sep-

tentrional et le fronton de l'accès méridional forment des figures d'exceptions dans le paysage micrasiatique du II<sup>e</sup> et même du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Si l'on retient pour les deux passages du théâtre du sanctuaire une datation autour du second tiers du II<sup>e</sup> s., on conviendra que le monument présente l'une des plus anciennes si ce n'est la plus ancienne réalisation du "Theatermotiv", autrement dit de l'arcade jointive de deux supports engagés portant fictivement un entablement horizontal<sup>81</sup>.

Avant même la réalisation d'édifices sur structures creuses, l'Asie Mineure a développé dans ses théâtres à *koilons* adossés, non seulement des réseaux de circulation couverts, mais le motif décoratif qui, à partir du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. s'est appliqué aux arcades des façades des monuments construits sur voûtes.

A. B., S. L. et J.-Ch. M.

### Origine de l'illustration

Fig. 1 : D. Laroche, A. Badie. Fig. 20 : H. Tavernier-Kusnir. Tous les autres relevés et dessins du théâtre ont été réalisés par A. Badie. Les Pl. II à VI sont dues à S. Lemaître et les clichés photographiques à J.-Ch. Moretti.

### BIBLIOGRAPHIE

Akurgal, E., 1986 : *Civilisations et sites antiques de Turquie*, Istanbul.

Atlante : Hayes, J. W. et alii, *Atlante delle forme ceramiche II*, Rome, 1985.

Badie, A., Moretti, J.-Ch., 2000 : "Xanthos et le Létôn. Rapport sur la campagne de 1999 : le théâtre", *Anatolia Antiqua* 8, p. 380-381.

Bean, G. E., 1978 : *Lycian Turkey*, Londres.

Bean, G. E., 1980 : *Turkey Beyond the Maeander*<sup>2</sup>, Londres.

Bernardi Ferrero, D. de, 1966 : *Teatri classici in Asia Minore I*, Rome.

Bernardi Ferrero, D. de, 1969 : *Teatri classici in Asia Minore II*, Rome.

Bernardi Ferrero, D. de, 1970 : *Teatri classici in Asia Minore III*, Rome.

Benndorf, O., Niemann, G., 1884 : *Reisen in Lykien und Karien*, I, Vienne.

Bommelaer, J.-Fr., 1991 : *Guide de Delphes. Le site*, Paris.

Bommelaer, J.-Fr., 1996 : "Das Theater", in M. Maass (éd.), *Delphi, Orakel am Nabel der Welt*, cat. expo. Karlsruhe, p. 95-104.

Bommelaer, J.-Fr., 1998 : "Autour de l'orchestra du théâtre de Delphes", *Ktéma*, 21, 1996, p. 273-294.

Boyd, T. D., 1978 : *The Arch and the Vault in Greek Architecture*, Ann Arbor.

Chrysotomou, P., 1999 : "Ανασκαφικές έρευνες στην Πελλάια χώρα κατά το 1997", *AEMΘ* 11, 1997, p. 215-232.

Chrysotomou, P., 2000 : "Τύμβοι Πέλλας 1998", *AEMΘ* 12, 1998, p. 337-351.

Cianco Rossetto, P., Pisani Sartorio, G. (éds), 1994 : *Teatri greci e romani alle origini del linguaggio rappresentato* 3, Rome.

Coulton, J. J., 1982 : "Oinoanda: the Doric Building", *AS* 32, p. 45-59.

81) Sur le motif, voir Gros, 1996 : 283-284.

- Courtils, J. des, Moretti, J.-Ch., 1991 : "Chronique de fouilles : Létôon de Xanthos (Turquie)", *Orient-Express* 1991.2, p. 12-13.
- Courtils, J. des, Le Roy, Chr., Marksteiner, Th., Manière-Lévêque, A.-M., Moretti, J.-Ch., 1997 : "Xanthos et le Létôon : rapport sur les campagnes de 1995 et 1996", *Anatolia Antiqua* 5, p. 317-335.
- Courtils, J. des, Laroche, D., 1998 : "Xanthos et le Létôon : rapport sur la campagne de 1997", *Anatolia Antiqua* 6, p. 457-477.
- Courtils, J. des, Laroche, D., 1999 : "Xanthos Letoon 1997 kazı raporu", *KST XX.2*, 1998, p. 131-137.
- Daux, G., 1980 : "Notes de lecture", *BCH* 104, p. 551-564.
- Dörpfeld, W., 1893 : "Ausgrabungen in Tralles II", *AM* 18, p. 404-413.
- Dörpfeld, W., 1894 : "Ausgrabungen im Theater von Magnesia am Maiandros, III, das Theatergebäude", *AM* 19, p. 65-92.
- Errington, M., 1987 : "Θεά Ῥώμη und römischer Einfluss südlich des Mäanders im 2. Jh. v. Chr.", *Chiron* 17, p. 97-118.
- Fellows, Ch., 1841 : *An account of discoveries in Lycia being a journal kept during a second excursion in Asia Minor*, Londres.
- Fellows, Ch., 1842 : *The Xanthian Marbles*, Londres.
- Fellows, Ch., 1852, *Travels and researches in Asia Minor more particularly in the province of Lycia*, Londres (rééd. G. Olms 1975).
- Fiechter, E., 1931 : *Antike griechische Theaterbauten III, Das Theater in Sikyon*, Stuttgart.
- Fiechter, E., 1935 : *Antike griechische Theaterbauten V, Das Dionysos-Theater in Athen, I, die Ruine*, Stuttgart.
- Frederiksen, R., 2000 : "Typology of the Greek Theatre Building in Late Classical and Hellenistic Times", *Proc. Dan. Inst. Athens* 3, p. 135-175.
- Foy, D., 1995 : "Le verre de la fin du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle en France méditerranéenne, premier essai de typochronologie", *Le verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age*, Association Française pour l'Archéologie du Verre, Huitième rencontre Guiry-en-Vexin (18-19 novembre 1993), Musée archéologique départemental du Val d'Oise, p. 151-176.
- Gassner, v., 1997 : *Das Südtor des Tetragonos-Agora. Keramik und Kleinfunde*, Forschungen in Ephesos XIII/1/1, Vienne.
- Gros, P., 1996 : *L'architecture romaine I*, Paris.
- Hayes, J., 1972 : *Late Roman Pottery. A catalogue of Roman Fine Wares*.
- Hayes J., 1985 : "Sigillata orientali", *Atlante della forme ceramiche II, Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e orientale*, Rome, p. 1-95.
- Hayes, J., 1992 : *Excavations at Saraçhane in Istanbul II. The pottery*, Princeton.
- Hoskyn, R., 1842 : "Narrative of a survey of part of the south coast of Asia Minor and a tour into the interior of Lycia", *Journal of the Royal Geographical Society of London* 12, p. 143-152.
- Idil, V., 1985 : *Likya Lahitleri*, Ankara.
- Isler, H. P., 1999a : "Bericht über die Arbeiten im Theater von Eretria", *AK* 42, p. 116-118.
- Isler, H. P., 1999b : "Bemerkungen zu kleinasiatischen Theatern des Hellenismus", in H. Friesinger, F. Krinzing (éds), *100 Jahre Österreichische Forschungen in Ephesos, Akten des Symposions, Wien 1995*, p. 683-688.
- Johannowsky, W., 1972 : "Osservazioni sul teatro di Iasos e su altri teatri in Caria", *ASAA* 47-48, 1969-1970, p. 451-459.
- Kader, I., 1995 : "Heroa und Memorialbauten", in M. Wörrle, P. Zanker (éds), *Stadt und Bürgerbild im Hellenismus, Vestigia* 47, p. 199-229.
- Kawerau G., Rehm A., 1914 : *Milet III, Das Delphinion in Milet*, Berlin.
- Keay, S., 1984 : *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study : the Catalan evidence*, B.A.R. Int. Series.
- Kleiner, G., 1968 : *Die Ruinen von Milet*, Berlin.
- Kolb, Fr., Kupke, B., 1992 : *Lykien. Geschichte Lykiens im Altertum, Zaberns Bildbände zur Archäologie* 2.
- Kosmetatou, E., Waelkens, M., 1997 : "The "Macedonian" Shields of Sagalassos", in M. Waelkens, J. Poblome (éds), *Sagalassos IV*, Leuven University Press, p. 277-291.
- Le Roy, Chr., 1991 : "Le développement monumental du Létôon de Xanthos", *RA*, p. 341-351.
- Le Roy, Chr., 1995 : "Activités de la mission archéologique française de Xanthos-Létôon en 1991 et 1992", *KST XV.2*, 1993, p. 303-323.
- Le Roy, Chr., 1998 : "Histoire des Lyciens", *Xanthos. Les dossiers de l'archéologie* 239, déc., p. 10-17.
- Love, I. C., 1969 : "Knidos", *AJA* 73, p. 216-220.
- Love, I. C., 1970 : "A Preliminary Report of the Excavations at Knidos, 1969", *AJA* 74, p. 149-155.
- Love, I. C., 1972 : "A Preliminary Report of the Excavations at Knidos, 1971", *AJA* 76, p. 393-405.
- Metzger, H., 1987 : "Etapas de la découverte du monde lycien et perspectives nouvelles offertes à l'étude des périodes pré-hellénistiques en Lycie", *RA*, p. 3-19.
- Moretti, J.-Ch., 1993 : "Des masques et des théâtres en Grèce et en Asie Mineure", *REA* 95, p. 207-223.
- Moretti, J.-Ch., 1998 : "Les théâtres de Xanthos et du Létôon", *Xanthos. Les dossiers de l'archéologie* 239, déc., p. 52-55.

Panella, C., 1986 : "Oriente ed Occidente : considerazioni su alcune anfore "egee" di età imperiale a Ostia", *BCH Suppl.* 13, p. 609-636.

Parapetti, R., 1985 : "Il bouleuterion: aspetti architettonici e decorativi", in *Studi su Iasos di Caria, BA Suppl. al.* 31-32, p. 105-136.

Pellegrino, E., (à paraître) : "Les céramiques issues des fouilles menées en 1995 et 2000 sur l'acropole lycienne de Xanthos", *Anatolia Antiqua*.

Piéri, D., 1998 : "Les importations d'amphores orientales en Gaule méridionale durant l'antiquité tardive et le haut Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles après J.-C.). Typologie, chronologie et contenu", *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Istres*, p. 97-106.

Polito, E., 1998 : *Fulgentibus armis. Introduzione allo studio dei fregi d'armi antichi*, Rome.

Polito, E., 1999 : "Emblèmes macédoniens. Une hypothèse sur une série de boucliers de Macédoine en Numidie", *AntAfr* 35, p. 39-70.

Robert, L., 1978 : "Catalogue agonistique des Romaia de Xanthos", *RA*, p. 277-290 (repris dans *OMS VII*, 1990, p. 681-290).

Roos, P., 1991 : "On connection between theater

and stadium in Anatolian cities", in H. Malay (éd.), *Erol Atalay Memorial, Arkeoloji dergisi özel sayı I*, Izmir, p. 165-168.

Rumscheid, Fr., 1994 : *Untersuchungen zur kleinasiatischen Bauornamentik des Hellenismus*, Mayence.

Rumscheid, Fr., 1996 : "Milas 1994", *AST XIII.1*, 1995, p. 77-98.

Schweyer, A.-V., 2002 : *Les Lyciens et la mort. Une étude d'histoire sociale*, Paris.

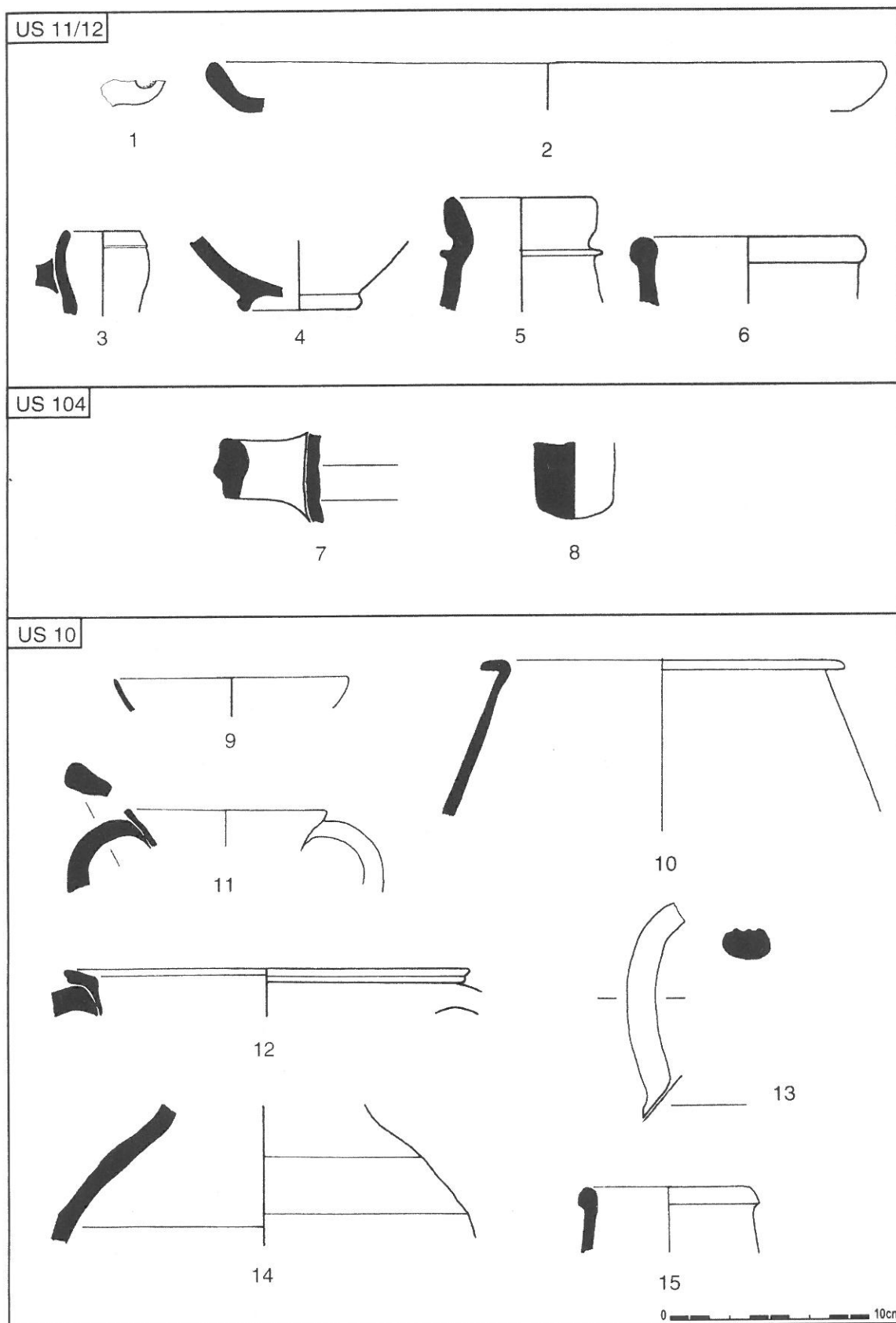
Slatter, E., 1994 : *Xanthus. Travels of Discovery in Turkey*, Londres.

Spratt, T. A. B., Forbes, E., 1847 : *Travels in Lycia, Milyas and the Cibyratis*, Londres.

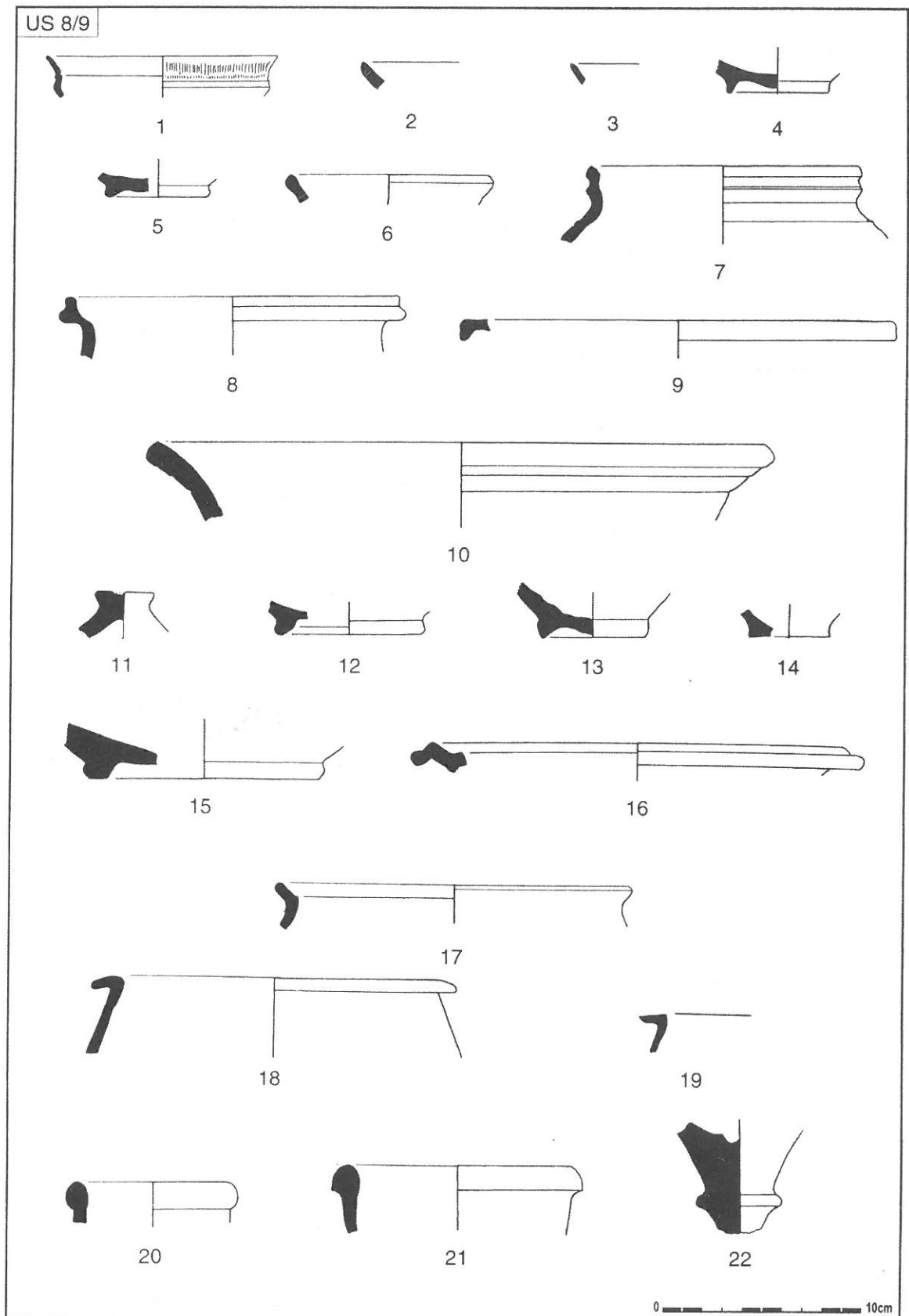
Sturzebecker, R. L., 1985 : *Athletic-Cultural Archaeological Sites in the Greco-Roman World. Photo Atlas*, West Chester.

Touchais, G., 1987 : "Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1986", *BCH* 111, p. 519-583.

Vandeput, L., 1997 : *The Architectural Decoration in Roman Asia Minor, Sagalassos: a Case Study, Studies in Eastern Mediterranean Archaeology* 1.

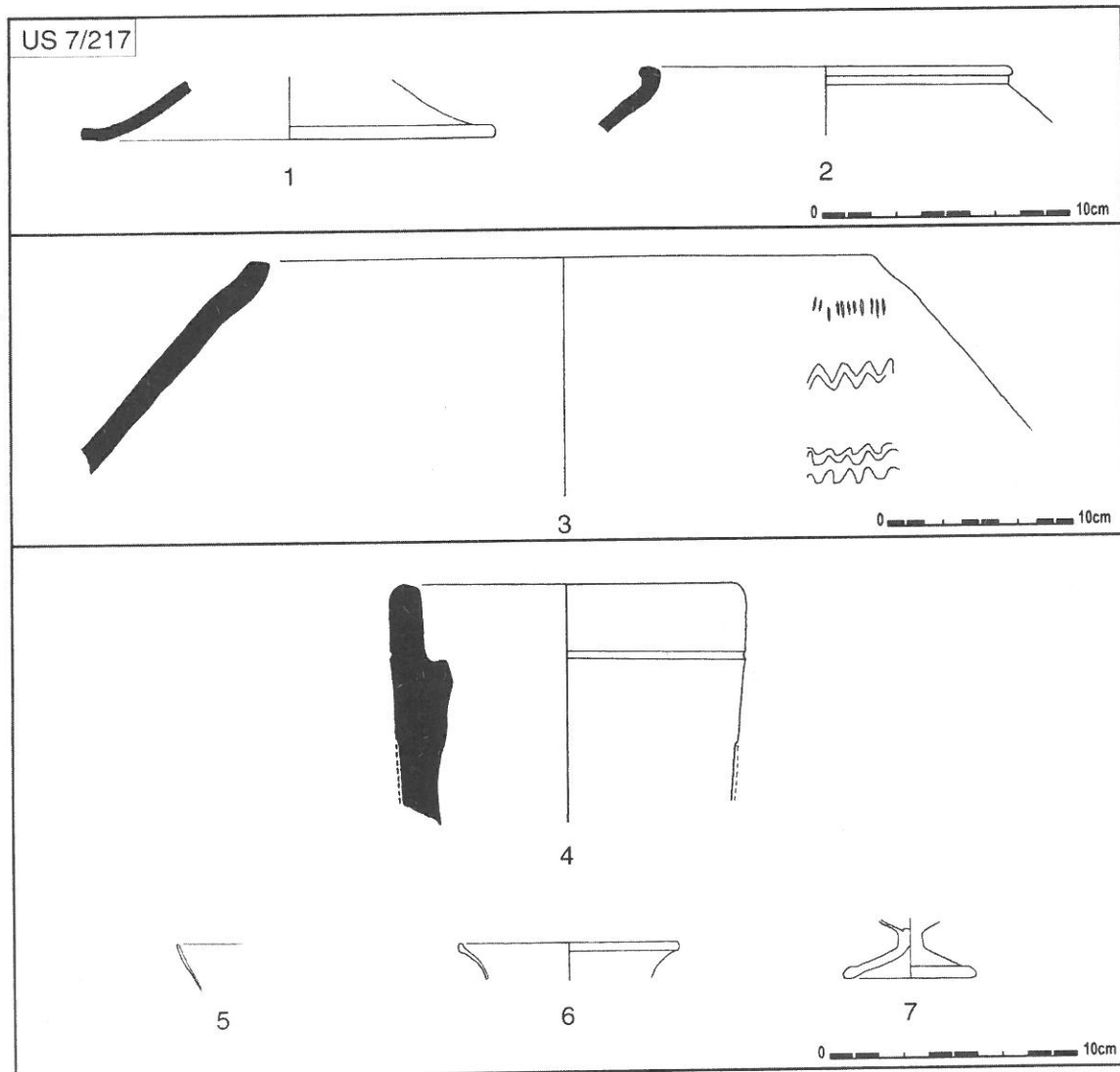


Pl. III : 1. Lampe ; 2. Sigillée orientale A ; 3. Céramique commune ; 4. Céramique commune à pâte calcaire ; 5 et 6. Amphores ; 7. Céramique culinaire ; 8. Amphore ; 9. Céramique fine ; 10 et 11. Céramiques culinaires ; 12 et 13. Céramiques communes à pâte calcaire ; 14 et 15. Amphores.

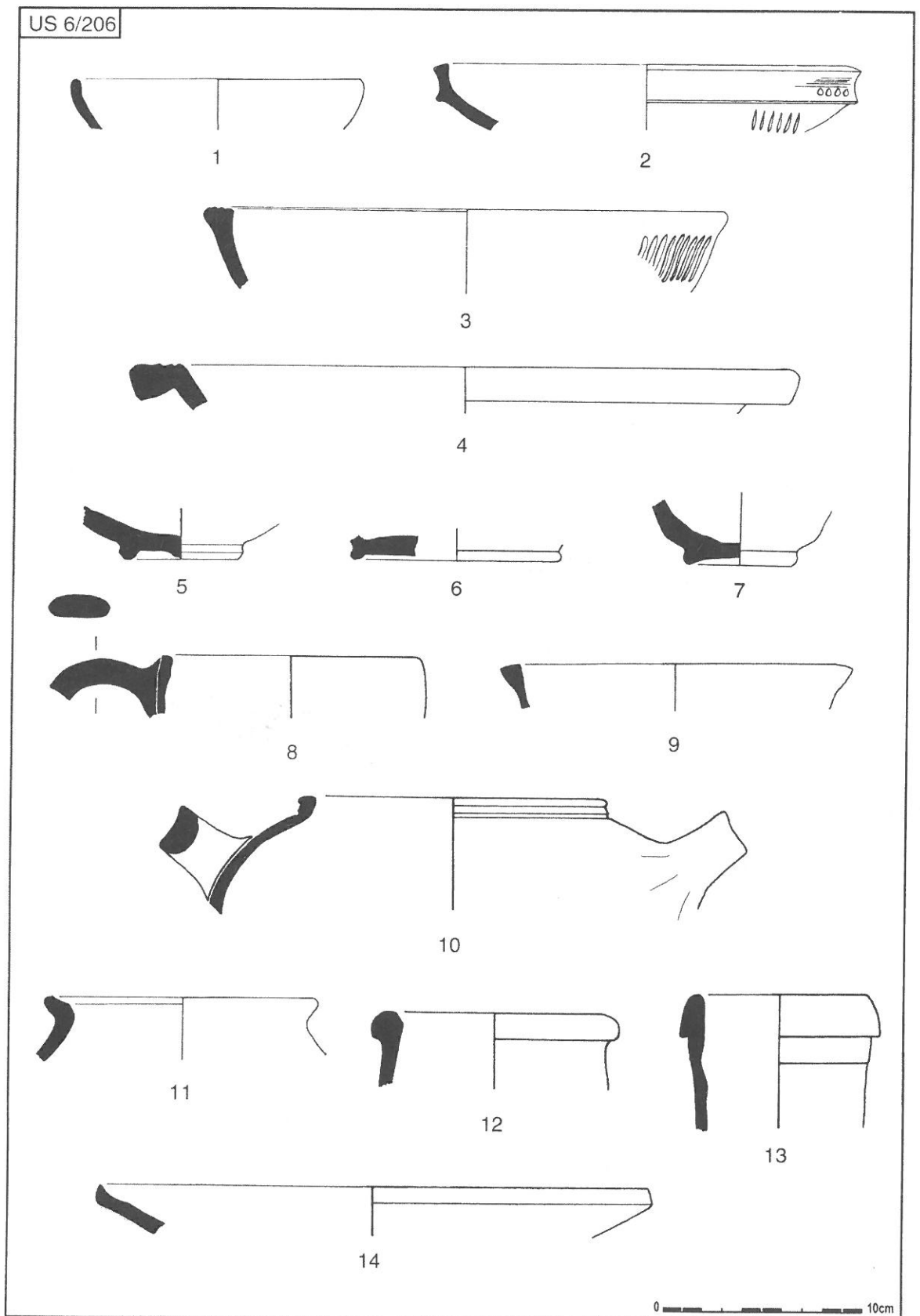


Pl. IV : 1 à 3. Sigillée orientale A ; 4 et 5. Céramiques fines ; 6 à 15. Céramiques communes à pâte calcaire ; 16 à 19. Céramiques culinaires ; 20 à 22. Amphores.



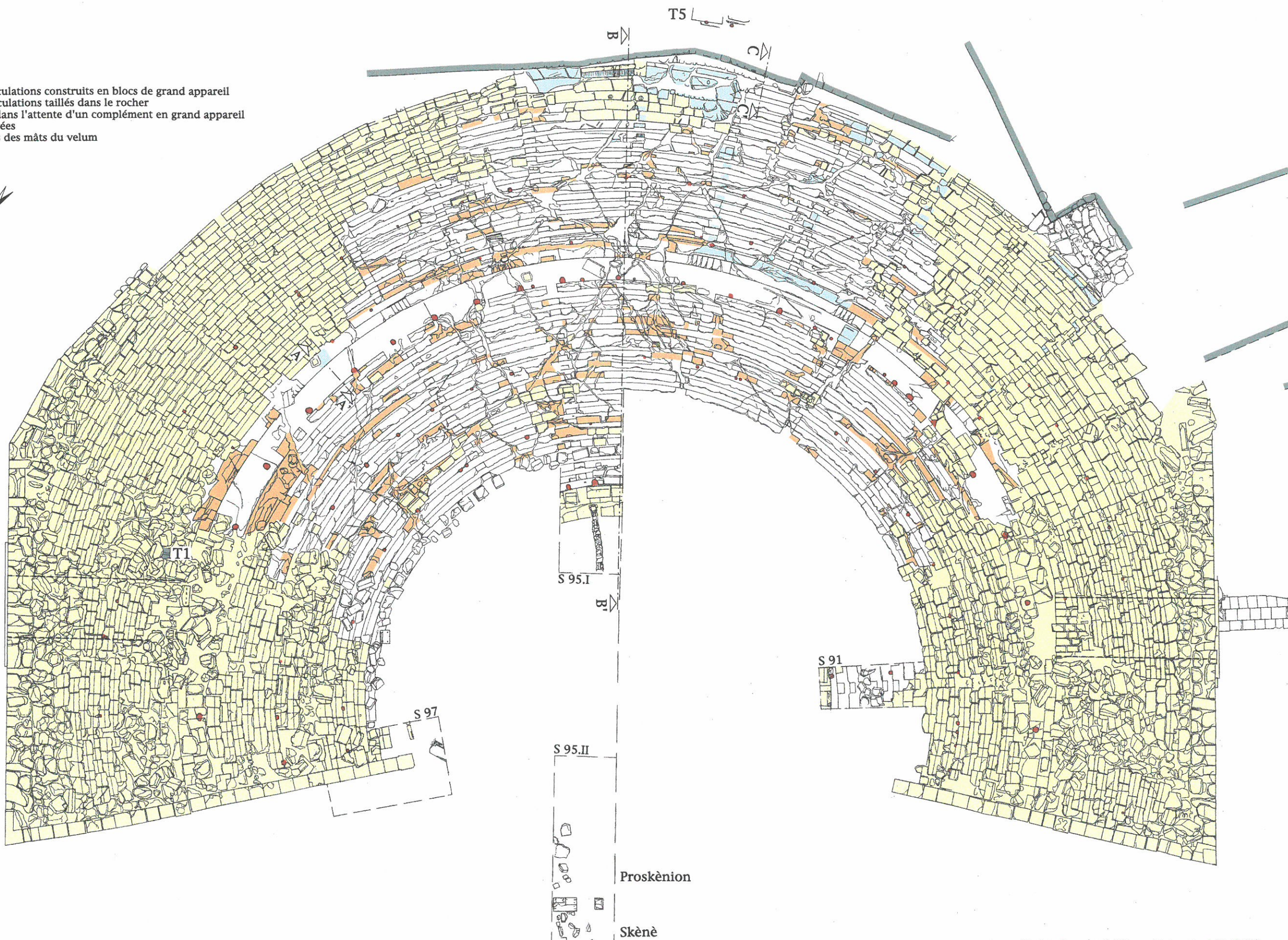


Pl. V : 1 et 2. Céramiques culinaires ; 3. Céramique commune à pâte calcaire ;  
4. Amphore ; 5 à 7. Verres.



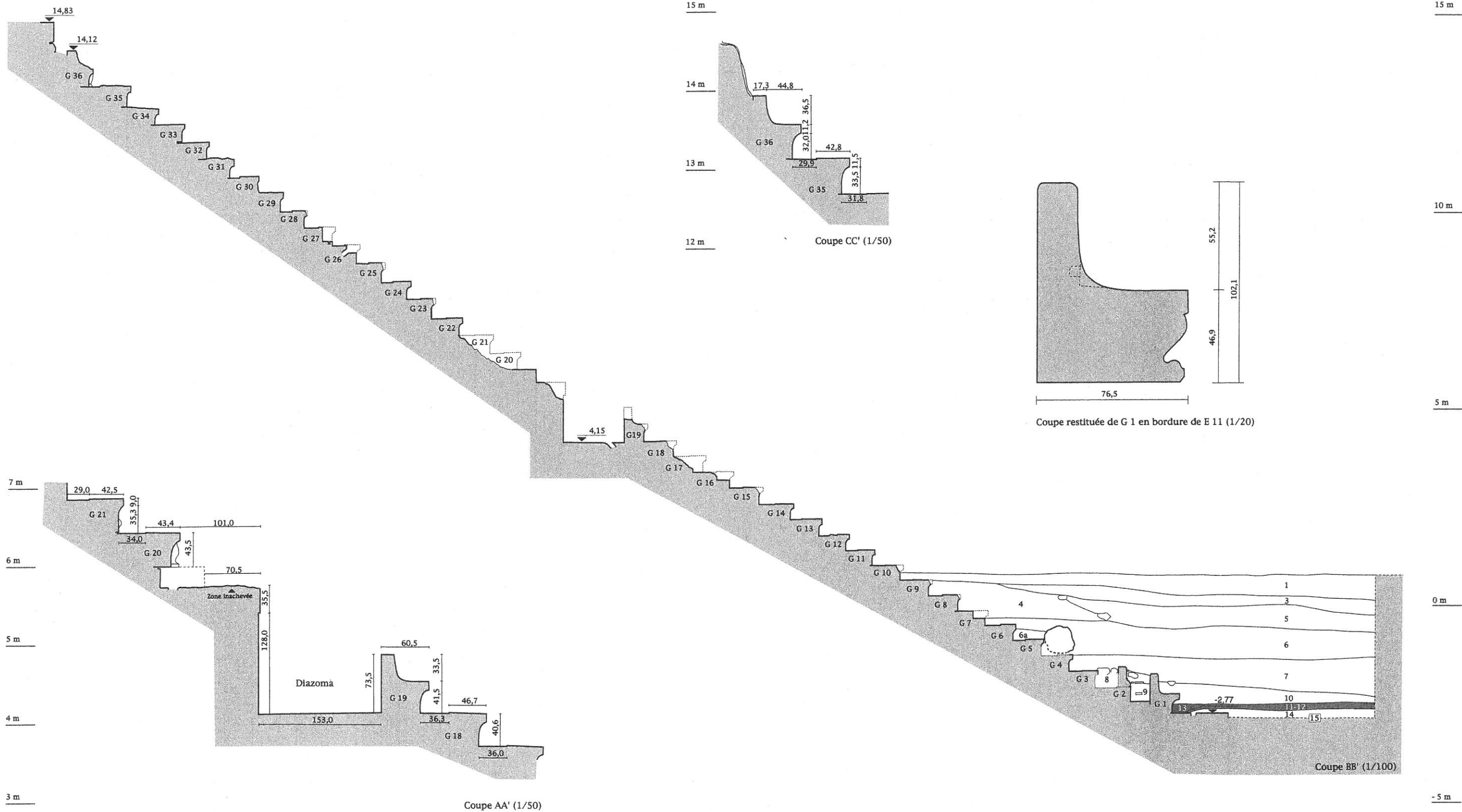
Pl. VI : 1. Sigillée orientale A ; 2. Céramique *Late Roman C* ; 3. Céramique *Late Roman D* ;  
4 à 9. Céramiques communes à pâte calcaire ; 10 et 11. Céramiques culinaires ;  
12 et 13. Amphores ; 14. Céramique glaçurée.

- Gradins et circulations construits en blocs de grand appareil
- Gradins et circulations taillés dans le rocher
- Rocher taillé dans l'attente d'un complément en grand appareil
- Zones inachevées
- Encastremens des mâts du velum



Pl. I : plan du théâtre , état actuel (1/250)





Pl. II : coupes sur le koilon (situées sur la Pl. I)



Le théâtre du Létôon de Xanthos :  
l'ouverture méridionale du passage voûté sud,  
détail de l'extrémité orientale de l'entablement, du Sud.

ISBN 2-906053-85-6